

En chemin vers une démarche d'école durable et un concept global de durabilité Guide



En chemin vers une démarche d'école durable et un concept global de durabilité

Guide

COPYRIGHT

Cellule durabilité du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle, État de Vaud, 2026

CC BY NC SA

Graphisme, illustrations: Tassilo

Mise en page: Marc Dubois

REMERCIEMENTS

Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne

Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

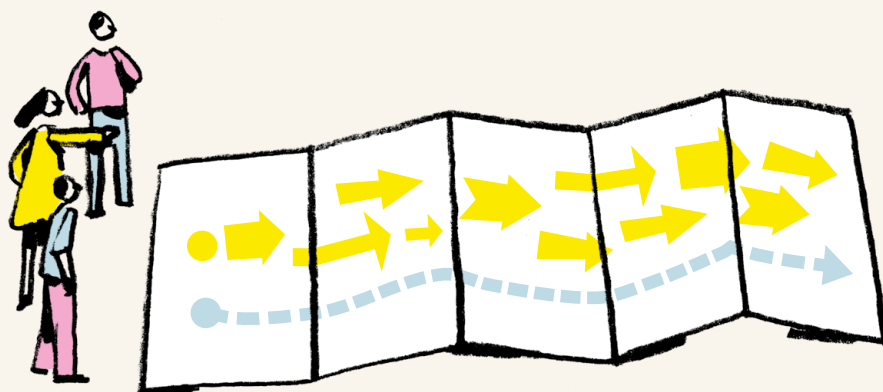
Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Laboratoire international de recherche sur l'Éducation à la durabilité (LirED) de la HEP Vaud

Pôle éducation à la durabilité de la HEP Vaud

Toutes les personnes référentes durabilité qui ont participé à la relecture du guide, ont partagé leurs expériences et ont fait des retours à la Cellule durabilité

Unité Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire, État de Vaud



POURQUOI UN GUIDE?

Depuis 2020, le projet d'école vaudoise durable se met en place dans les établissements scolaires du primaire, du secondaire I et du secondaire II (gymnases et écoles professionnelles) du canton de Vaud. **Sa finalité est que chaque établissement puisse se développer en tant qu'école durable.**

Au sein des écoles, il s'agit d'une démarche d'amélioration continue, sur plusieurs années, basée sur des actions et qui peut être traduite dans un document stratégique: **le concept global de durabilité.**

En effet, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) invite chaque établissement scolaire (et en particulier les directions et les personnes référentes durabilité) **à définir, d'ici 2030, sa manière de prendre en compte la durabilité, à travers son concept global de durabilité, qui fixe la vision, les objectifs et le plan d'action poursuivis par l'établissement.**

En tant que document stratégique, le concept global de durabilité a pour objectif de structurer les démarches en durabilité pour permettre aux établissements scolaires de **s'inscrire dans une logique d'approche institutionnelle globale afin d'intégrer la durabilité à tous les niveaux: gouvernance, enseignement et prestations aux élèves, pratiques et infrastructures scolaires.**

Ce guide fournit donc des pistes et outils pour intégrer la durabilité dans une école, d'une part, à travers des actions ponctuelles et, d'autre part, à travers un concept global de durabilité.

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE?

Il s'adresse en priorité **aux directions et aux personnes référentes durabilité des établissements de l'enseignement obligatoire et postobligatoire en charge d'élaborer le concept global de durabilité.** Cependant, une partie du guide s'intéresse à la démarche d'école durable en général et peut s'adresser ainsi à d'autres actrices et acteurs de la communauté scolaire, comme les porteuses et porteurs de projets, les enseignantes et les enseignants, le personnel administratif et technique, etc.

STRUCTURE DU GUIDE

Ce guide débute par une **introduction** posant le cadre de l'école vaudoise durable dont chacun peut prendre connaissance.

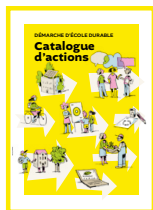
Puis il distingue la démarche d'école vaudoise durable (**Chemin actions**) de sa formalisation dans un document stratégique, le concept global de durabilité (**Chemin stratégie**).

Un établissement intéressé à définir son concept global de durabilité pourra ainsi prendre connaissance des chapitres composant le **Chemin stratégie**.

À l'inverse, un établissement souhaitant d'abord mettre en œuvre des actions et des projets concrets avant de définir une stratégie pourra prendre connaissance des chapitres composant le **Chemin actions**.

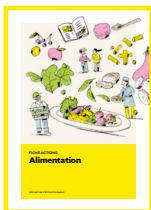
Enfin, ce guide se termine par quelques annexes présentant des notions de base ainsi qu'un portrait « donut » quantifié d'une école vaudoise.

Ce guide est également un guide augmenté. Son contenu est enrichi par des ressources accessibles en ligne en lien avec le **Chemin actions**, pour trouver des idées de projets :



un « catalogue d'actions » proposant des pistes d'actions possibles (sans ambition d'exhaustivité) ;

des « fiches action » détaillées organisées par thématique, agrémentées de témoignages issus des écoles vaudoises.



et en lien avec le **Chemin stratégie** :



des « marches à suivre » pour organiser des ateliers participatifs lors des étapes d'élaboration du concept global de durabilité ;

des « outils » clés en main à utiliser pour les ateliers ou de manière individuelle ;



un « catalogue d'actions » mobilisable lors de l'étape d'élaboration du plan d'action (sans ambition d'exhaustivité).

COMMENT LIRE CE GUIDE ?



COUP D'ŒIL

Chaque chapitre débute par un paragraphe résumant la lecture « en un coup d'œil ».



CREUSER UN SUJET

Des encadrés permettent de creuser un sujet.



MARCHES À SUIVRE

Les marches à suivre pour les ateliers participatifs sont identifiées par cette icône.



OUTILS

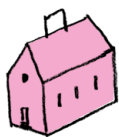
Les outils clés en main sont identifiés par cette icône.



ACTIONS ET TÉMOIGNAGES

Le catalogue d'action, les fiches actions et leurs témoignages sont identifiés par cette icône.

Sommaire



INTRODUCTION

6

• Cadre de l'école vaudoise durable	7
• Actions et document stratégique	8
• Accompagnement	11
• Gouvernance et parties prenantes	13
• Axes d'action et marges de manœuvre	18
• Mobilisation de la communauté scolaire	20



CHEMIN ACTIONS

21

• Comment lancer ou poursuivre une démarche d'école vaudoise durable: une entrée par les actions et les projets	22
• Lancer des nouvelles actions ou poursuivre l'existant	24



CHEMIN STRATÉGIE

27

• Comment formaliser la démarche dans un concept global de durabilité: une entrée par la définition d'une stratégie	28
• Effectuer un état des lieux et identifier les enjeux	30
• Établir une vision et des objectifs stratégiques	32
• Identifier des actions et établir un plan d'action	34
• Rédiger et valider le document du concept global de durabilité	36
• Faire un suivi des actions et du processus dans une logique d'amélioration continue	38

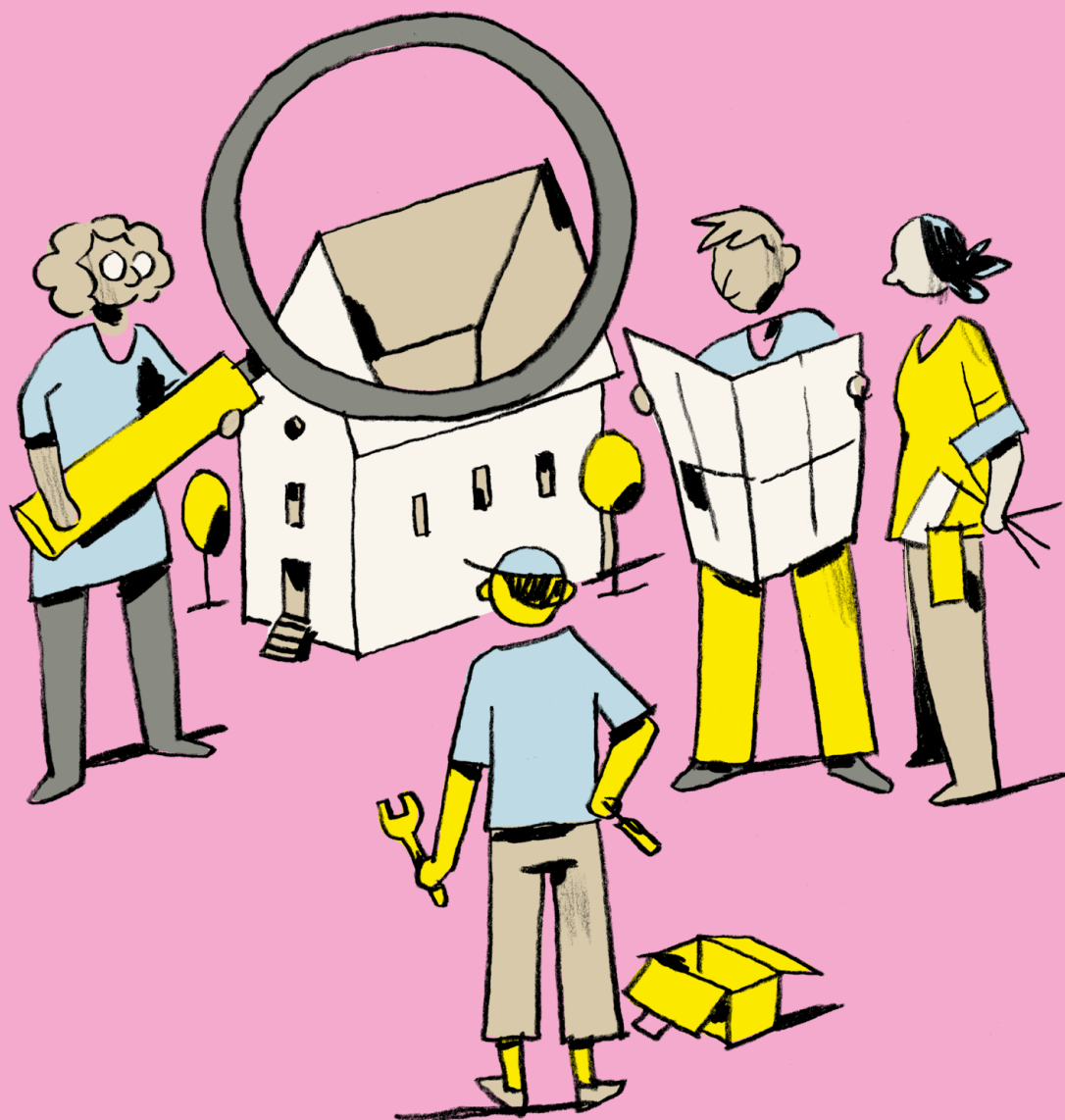


ANNEXES

39

• Notions de base	40
• Portrait Donut d'une école vaudoise	47
• Récapitulatif des marches à suivre, outils et ressources	51
• Bibliographie	54

Introduction



PROJET D'ÉCOLE VAUDOISE DURABLE

Le DEF déploie depuis 2020 le projet d'école durable afin que son système éducatif et de formation participe à la construction d'une société durable, inscrite dans le respect des limites planétaires. Il découle des obligations fédérales, intercantionales et cantonales en matière de durabilité, en particulier des objectifs attribués à la formation et inscrits entre autres dans les plans d'étude¹.

Ce projet départemental vise ainsi à ce que le système éducatif permette à chacune et chacun d'acquérir les savoirs, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour penser et agir, de manière autonome, face aux changements socio-environnementaux complexes, actuels et futurs.

À travers ce projet, le DEF cherche à :

- encourager et soutenir chaque établissement à intégrer la durabilité² à son échelle de façon systémique et participative, dans une logique d'approche institutionnelle globale³;
- renforcer les capacités du corps enseignant, des formatrices et formateurs et des directions à intégrer la durabilité à leurs pratiques professionnelles, par le biais de la formation initiale et continue;
- faire évoluer les contenus, les méthodes et les outils pédagogiques pour renforcer une éducation à la durabilité⁴;
- soutenir des projets pédagogiques favorisant l'éducation à la durabilité, en particulier ceux permettant une collaboration avec les actrices et acteurs locaux, dans un esprit de territoire apprenant;

- intégrer la durabilité dans l'ensemble des pratiques scolaires et des infrastructures (achats, végétalisation, énergie, mobilité, alimentation, etc.), dans un souci d'exemplarité et de cohérence, mais également pour que l'école serve de lieu d'expérimentation et d'apprentissage à une éducation à la durabilité.

Le DEF inscrit son projet d'école vaudoise durable dans les objectifs nationaux et cantonaux de durabilité et d'exemplarité, mais encourage surtout les démarches menées par les écoles, depuis longtemps parfois, en proposant une démarche globale plutôt qu'en imposant des directives rigides.

Ce projet se développe et coexiste avec les autres grands projets de l'école (école inclusive, climat scolaire, éducation numérique, etc.) parfois en synergie évidente, parfois avec certaines tensions inhérentes à un système complexe.

¹ Un **tableau récapitulatif** propose une vue d'ensemble des ancrages institutionnels ou légaux pour le développement durable/durabilité ainsi que pour l'éducation en vue d'un développement durable/éducation à la durabilité, du niveau international au niveau cantonal. Il propose également une différenciation entre les ancrages valant pour l'enseignement obligatoire de ceux de l'enseignement postobligatoire.

² Voir en Annexe page 40, la conception de la durabilité utilisée dans le projet d'école vaudoise durable.

³ Voir en Annexe page 44, la conception de l'approche institutionnelle globale utilisée dans le projet d'école vaudoise durable.

⁴ Voir en Annexe page 42, la conception de l'éducation à la durabilité utilisée dans le projet d'école vaudoise durable.

ACTIONS ET DOCUMENT STRATÉGIQUE



Mettre en place une école durable implique d'avancer par étapes, en combinant actions concrètes et élaboration progressive d'un concept global de durabilité. Chaque établissement peut choisir son rythme, en commençant par des initiatives ponctuelles ou par une stratégie structurée, afin de construire une organisation cohérente et réaliste.

Avant toute chose, il faut distinguer la démarche d'école vaudoise durable (**Chemin actions**) de sa formalisation dans un document stratégique, le concept global de durabilité⁵ (**Chemin stratégie**).

Gardons à l'esprit qu'entrer explicitement dans une démarche d'école durable ou dans la définition d'un concept global de durabilité sont des processus ambitieux qui ne se feront pas du jour au lendemain. La tâche peut même paraître immense. Aussi est-il essentiel d'avancer pas à

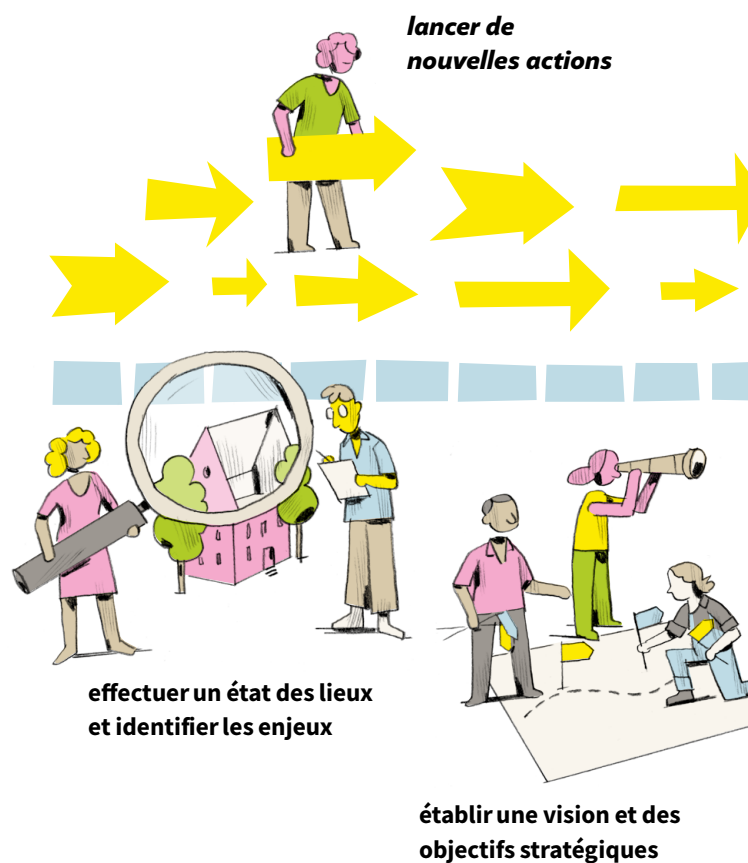
pas, tout en prêtant attention à la surcharge et aux risques psycho-sociaux associés que peuvent générer de tels processus. Prendre soin de soi et des autres fait partie intégrante d'une école durable.

⁵ La dénomination choisie de « concept global de durabilité » renvoie à la fois à la notion de concept d'établissement et à celle d'approche institutionnelle globale (voir Annexe page 44).

DES ACTIONS

*Lancer ou poursuivre une démarche d'école durable : une entrée par les actions et les projets (**Chemin actions**)*

Devenir une école durable est un processus qui s'étend sur plusieurs années et qui est le fruit de la conjonction d'un certain nombre d'actions et de pratiques d'enseignement qui se sont rejointes pour constituer une culture de durabilité dans l'établissement. Ainsi, que l'établissement en soit aux balbutiements ou déjà bien engagé dans sa démarche d'école durable, chaque action participe à poser un jalon ou à consolider cette dynamique.



UN DOCUMENT STRATÉGIQUE

Formaliser la démarche d'école durable dans un concept global de durabilité : une entrée par la définition d'une stratégie (Chemin stratégie)

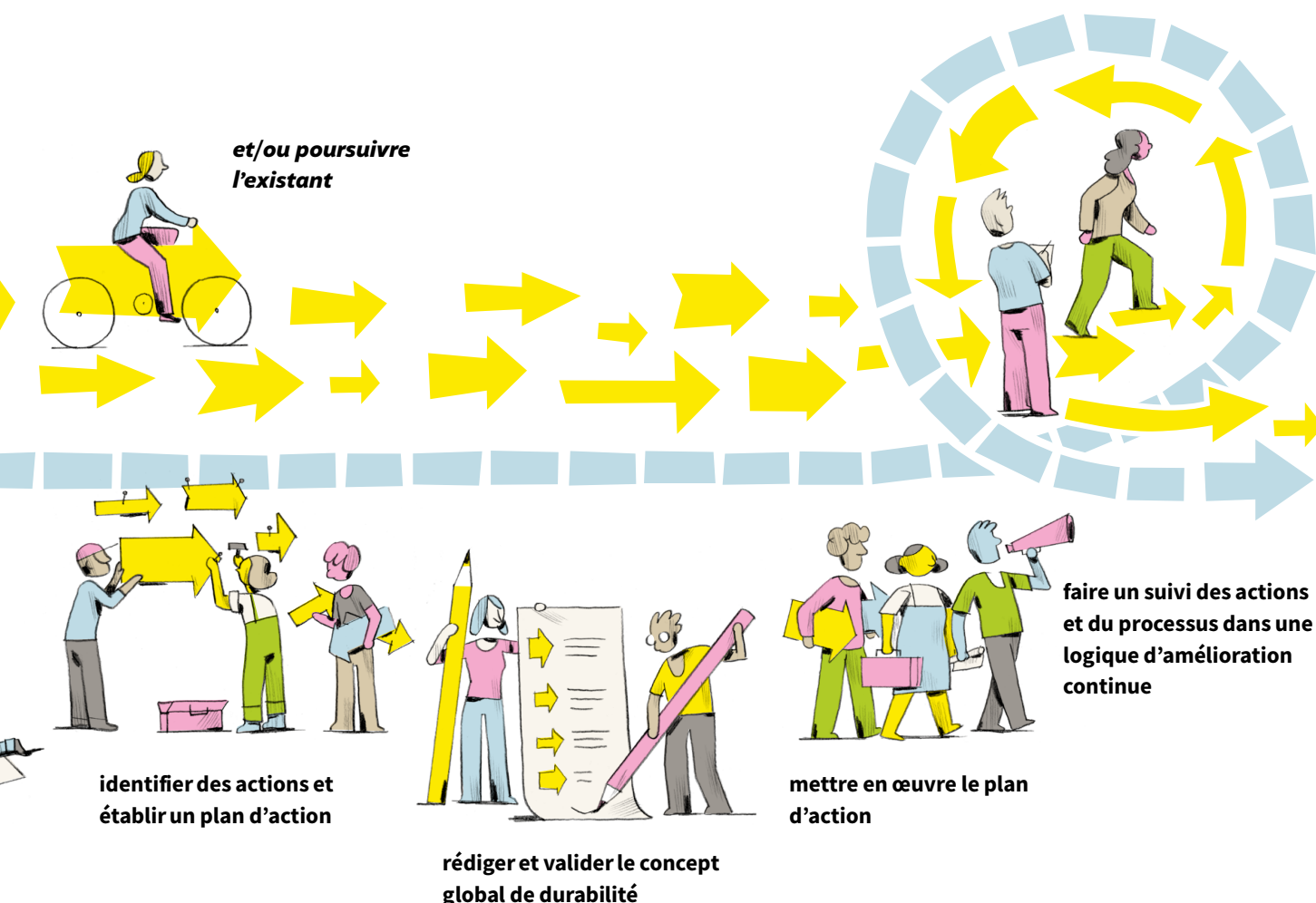
Le DEF invite chaque établissement scolaire à définir, d'ici 2030, sa manière de prendre en compte la durabilité, à travers son concept global de durabilité.

Formaliser sa démarche d'école durable à travers un concept global de durabilité est une façon d'articuler et de renforcer des actions, des projets, des initiatives, des pratiques pédagogiques qui étaient parfois par ailleurs déjà existants de longue date.

In fine, définir son concept global de durabilité vise

à favoriser l'engagement de toute la communauté scolaire en faveur de la durabilité, en diagnostiquant son stade d'avancement et en établissant une vision commune, des objectifs stratégiques et un plan d'action pour une meilleure coordination et mise en œuvre des projets, des enseignements et des pratiques au sein de l'école.

Il s'agit d'un document de référence à visée programmatique et prospective, dont un canevas est proposé aux établissements.



faire un suivi des actions et du processus dans une logique d'amélioration continue

Il peut être choisi d'emprunter dès le début le **Chemin stratégie** en définissant son concept global de durabilité avant de se lancer dans la mise en œuvre de son plan d'action. Ou à l'inverse, le **Chemin actions** peut être emprunté les premières années pour initier sur une base concrète le **Chemin stratégie**.

Un équilibre est à trouver entre le **Chemin actions** pour maintenir les actions déjà en place, voire en créer de nouvelles (le **faire**) et le **Chemin stratégie** (le **formaliser**). **Faire** permet d'impliquer le personnel et les élèves dans des actions concrètes réalisables à plus ou moins court terme (p. ex. journée de la durabilité) et de valoriser les actions déjà existantes dans l'établissement. **Formaliser** permet de faire un état des lieux de la situation, de s'accorder sur une vision et poser les objectifs pour l'atteindre ainsi que le plan d'action à réaliser sur le long terme à travers le concept global de durabilité. Il s'agit d'un processus long (au moins 2 ans) et qui gagne à être réalisé de manière participative.

Ainsi, il est pertinent d'envisager les deux approches en parallèle pour satisfaire les besoins à court terme et à long terme tout en offrant la possibilité aux personnes de s'engager concrètement (notamment pour les élèves qui ont envie de voir le résultat concret de leurs actions durant leur scolarité).

Il n'y a pas de manière « juste » d'emprunter ces chemins, chaque établissement avance dans sa démarche et ses projets en fonction de son contexte, de ses autres chantiers, de ses ressources et de ses forces en présence.



DURABILITÉ – ÉDUCATION À LA DURABILITÉ : BESOIN DE CLARIFICATION ET DE LANGAGE COMMUN ?

Dès les premières actions envisagées, il peut être pertinent de proposer au corps enseignant une clarification des notions de durabilité et d'éducation à la durabilité pour les ancrer dans une compréhension commune et basée sur des données et constats scientifiques établis qui les légitiment. Cette clarification peut avoir lieu dans le cadre d'une conférence des maitres ou d'une journée pédagogique.

La Cellule durabilité peut être un soutien, par exemple pour intervenir en conférence des maitres (pour clarifier le cadre cantonal) ou pour la mise sur pied d'une journée pédagogique (qui constituent déjà en soi des actions), permettant

de clarifier ces notions. Sur mandat de la Cellule durabilité, le Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne et la HEP Vaud proposent des conférences sur les notions de durabilité et d'éducation à la durabilité.

Pour plus d'explications sur ces deux notions, se rapporter à l'Annexe pages 40 à 43.



L'outil n°1 « Notions de durabilité et d'éducation à la durabilité » propose des slides permettant de présenter ces concepts à ses collègues.

ACCOMPAGNEMENT



Les établissements engagés dans la durabilité bénéficient d'un large soutien : accompagnement personnalisé, formations ciblées, possibilités de financement et accès à des ressources spécialisées. Selon son avancement, chaque école reste libre d'adopter les outils et appuis qui renforcent son concept global de durabilité et facilitent sa progression.

Dès la nomination d'une ou des personnes référentes durabilité dans un établissement, la Cellule durabilité, ainsi que différents partenaires, peuvent accompagner l'établissement.

D'une part, les personnes référentes durabilité :

- reçoivent un accès personnalisé au SharePoint privé des référents durabilité ;
- sont régulièrement informées de nouveautés par la Cellule durabilité ;
- sont invitées à la rencontre annuelle du réseau cantonal des référents durabilité dont le rôle est le partage d'expériences ;
- peuvent contacter individuellement la Cellule durabilité pour conseil.

D'autre part, l'établissement :

- peut faire appel à la Cellule durabilité pour une séance de conseil en présence de la direction et de la personne référente durabilité pour accompagner la réflexion sur sa démarche d'école durable et identifier des pistes et priorités ;
- peut faire appel à la Cellule durabilité pour une intervention en conférence des maîtres ou lors d'une journée pédagogique pour présenter le cadre institutionnel du projet d'école vaudoise durable.
- peut contacter la HEP Vaud afin de convenir d'une formation ou d'une prestation sur mesure.

En tout temps, le site www.ecolevaudoisedurable.ch met à disposition les informations relatives au projet cantonal et aux notions de durabilité. Il centralise aussi des ressources documentaires, pédagogiques et scientifiques et valorise des projets d'établissement et / ou pédagogiques sous forme de pratiques inspirantes.



FINANCEMENT

Dans les limites des crédits d'investissement disponibles, des pots de périodes occasionnelles cantonales (DGEO) ou supplémentaires occasionnelles (DGEP) visant à soutenir spécifiquement la formalisation du concept global de durabilité sont mis à disposition par la Cellule durabilité lors du **Chemin stratégie**, pour les établissements dont la personne référente durabilité est au bénéfice d'une attestation de formation reconnue dans le domaine de la durabilité scolaire, telle que :

- le CAS « Agir pour la durabilité en milieu scolaire » ;
- le module DAS FORDIF « Élaborer un concept global de durabilité » ;
- la formation continue « Porteur-euse de projet pour la durabilité en milieu scolaire ».

Dans les limites des crédits d'investissement disponibles, des financements spécifiques pour des projets peuvent être obtenus auprès de la Cellule durabilité lors du **Chemin actions**. Elle peut également conseiller sur les éventuelles subventions existantes auprès d'autres entités en fonction des projets envisagés.



COACHING

Des accompagnements spécifiques peuvent être obtenus lorsque le **Chemin stratégie** est emprunté: s'adresser à la Cellule durabilité. Il est également possible de demander à la HEP Vaud un soutien personnalisé pour son établissement pour l'accompagnement vers un concept global de durabilité.



LABELLISATION

Le DEF propose à ses établissements de s'inspirer de la démarche proposée dans ce guide. Il n'y a pas de labellisation ou de certification attendue ou imposée. Les établissements sont libres d'entrer dans une démarche de labellisation si celle-ci leur amène un accompagnement et un processus aidant. Les éventuels frais relatifs sont à leur charge. Les programmes existants proposent généralement de passer par certaines étapes similaires à celles du guide: création d'un comité d'élèves, état des lieux, développement d'activités pédagogiques autour d'une ou plusieurs thématiques en lien avec la durabilité, bilan, amélioration continue sur plusieurs années, etc.



FORMATIONS

Des formations ont été pensées pour accompagner les établissements dans leur intégration de la durabilité, en particulier:

- Pour les personnes référentes durabilité: CAS Agir pour la durabilité en milieu scolaire de la HEP Vaud (**Chemin actions** et **Chemin stratégie**)
- Pour les directions et leurs conseils: Module DAS FORDIF: Élaborer un concept global de durabilité pour son établissement (**Chemin stratégie**)
- Pour le corps enseignant et les personnes référentes durabilité: Formation continue attestée Porteur-euse de projet pour la durabilité en milieu scolaire de la HEP Vaud (**Chemin actions**)

Il est également possible de demander à la HEP Vaud une formation ou un soutien personnalisé pour son établissement, y compris pour l'accompagnement vers un concept global de durabilité.

GOUVERNANCE ET PARTIES PRENANTES



La réussite d'une démarche d'école durable repose sur une gouvernance solide, impliquant a minima la direction, les personnes référentes durabilité et, selon les contextes, une commission dédiée. Le rôle de chacun doit être clairement défini afin d'assurer cohérence, continuité et participation au sein de la communauté scolaire. Cette organisation, appelée à évoluer dans le temps, permet d'assurer l'avancement des actions, d'élaborer un concept global de durabilité et d'en garantir la mise en œuvre de manière collaborative et maîtrisée.

PRÉALABLE

Que l'école suive le **Chemin actions** ou le **Chemin stratégie**, la gouvernance scolaire joue un rôle crucial. Une direction qui comprend les enjeux de durabilité et qui s'engage explicitement en faveur d'une école durable est un moteur pour tous les efforts visant à emprunter un de ces deux chemins.

Si la démarche d'école durable concerne l'ensemble de la communauté scolaire, l'implication de la direction et d'une ou plusieurs personnes référentes durabilité est essentielle à sa réussite. Aussi convient-il de définir le rôle et les responsabilités de ces personnes.

Il est également important de tenir compte du fait que la gouvernance mise en place dans la démarche d'école durable peut évoluer au fil du temps, il ne s'agit donc pas d'un état immuable. La montée en compétences (par des formations internes ou externes), la disponibilité des différentes personnes impliquées, l'avancée ou la typologie des actions envisagées peuvent entre autres être des facteurs d'évolution de la gouvernance choisie.

RÔLES DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL DE DIRECTION

Le rôle de la direction est primordial car elle conditionne la place accordée à la démarche d'école durable, en

- légitimant et valorisant la démarche;
- définissant les priorités;
- assurant l'articulation de la démarche d'école durable avec les différents projets de l'établissement et les autres équipes;
- déléguant un membre du conseil de direction comme personne-ressource auprès de la personne référente durabilité et/ou la communauté scolaire.

La direction est également responsable:

- de nommer une ou plusieurs personnes référentes durabilité;
- de veiller à ce que la charge de travail de ces personnes soit supportable et adaptée;
- d'octroyer les ressources nécessaires à la réalisation de la démarche (matériel, finances, temps, etc.);
- de faciliter la bonne circulation des informations relayées par les personnes référentes durabilité;
- d'élaborer le concept global de durabilité, en collaboration avec les personnes référentes durabilité et de la façon la plus participative possible avec la communauté scolaire⁶;
- de mettre en œuvre, avec la communauté scolaire, le concept global de durabilité;
- de communiquer autour du concept global de durabilité.

⁶ Voir encadré page 17 « La gouvernance lors de la formalisation du concept global de durabilité »

RÔLES DES PERSONNES RÉFÉRENTES DURABILITÉ

Chaque établissement a nommé une ou plusieurs personnes référentes durabilité. Ces personnes :

- assurent le lien avec la direction ;
- collaborent avec les différents membres de la communauté scolaire ;
- ont une vue globale des actions mises en place afin de s'inscrire dans une approche institutionnelle globale ;
- assurent le lien avec les autres équipes de l'école (santé, numérique, etc.) en développant des synergies entre la durabilité et les autres thématiques ;
- proposent à la direction des mesures de communication auprès de la communauté scolaire ;
- contribuent à l'élaboration du concept global de durabilité, sur mandat de la direction ;
- coordonnent la mise en œuvre du concept global de durabilité, selon les responsabilités identifiées avec la direction ;
- assurent le lien avec la Cellule durabilité du DEF.

Le rôle des personnes référentes durabilité va évoluer au fil de la démarche. En effet, elles peuvent être appelées à endosser successivement et/ou parallèlement les rôles suivants :

- organisatrices/porteuses de projets (p. ex. prise en charge de l'enseignement en extérieur, organisation d'une semaine thématique, etc.) ;
- coordinatrices des projets en cours ;
- conseillères pour les autres porteuses et porteurs de projets ;
- éventuellement, responsables de la commission durabilité ;
- facilitatrices pour la mise en contact avec différents acteurs et acteurs de la communauté scolaire et du territoire.
- etc.



COMMISSION DURABILITÉ

Les projets scolaires en faveur de la durabilité sont souvent portés par quelques personnes motivées et sensibles aux enjeux socio-environnementaux. Leur bonne volonté et l'énergie déployée ne suffisent malheureusement pas toujours à porter la démarche d'école durable dans le temps et à l'échelle de l'établissement entier.

Pour s'inscrire dans la logique collective et collaborative poursuivie par une approche institutionnelle globale, certains établissements ont choisi de créer une commission durabilité. Elle peut être un organe important dans la démarche d'école durable en rassemblant les compétences présentes dans l'école et en impliquant les différentes parties prenantes dans les projets et les prises de décision. Selon les cas, la personne référente durabilité ou une autre personne se charge de la gestion et de l'organisation de ce groupe. Si les rôles et responsabilités sont mal répartis, la mobilisation partielle et la dynamique de groupe difficile, la commission durabilité peut occasionner plus de charge de travail pour ces personnes. Il est important d'avoir bien explicité la mission du groupe au

sein de l'institution (légitimité, reconnaissance, responsabilité, pouvoir d'action...), éventuellement à travers des statuts, et d'intégrer un profil qui a un pouvoir décisionnel afin de permettre un avancement des travaux plus fluide.

En fonction du contexte et du fonctionnement de l'établissement, cette commission durabilité peut inclure diverses parties prenantes, idéalement représentantes de l'ensemble de la communauté scolaire (élèves des différents niveaux, corps enseignant, conseil de direction, personnel technique et administratif, groupe santé, etc.). Elle peut aussi s'appuyer sur des groupes déjà existants (Conseil d'établissement, Conseil des délégués, etc.) si ces structures ont de l'intérêt à participer aux réflexions en lien avec la durabilité. L'intégration des élèves est importante, mais il faut trouver les bons moments pour les associer.



La fiche actions « Institution exemplaire 1/3 » est dédiée à la commission durabilité.

ACTRICES ET ACTEURS, PARTIES PRENANTES ET PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE

Les actrices et acteurs sont les personnes qui mettent concrètement en place une action et qui sont amenées à travailler ensemble à sa réalisation (p. ex. une enseignante, la commission durabilité, une classe, etc.).

Des projets peuvent être théoriquement portés par tout type d'acteurs et ne sont pas nécessairement pilotés par les personnes référentes durabilité, tant que celles-ci sont au minimum informées de l'existence de ces actions pour garantir leur cohérence avec la démarche globale d'école durable.

Les parties prenantes sont toutes les personnes qui vont être impactées par la mise en place d'une action ou qui

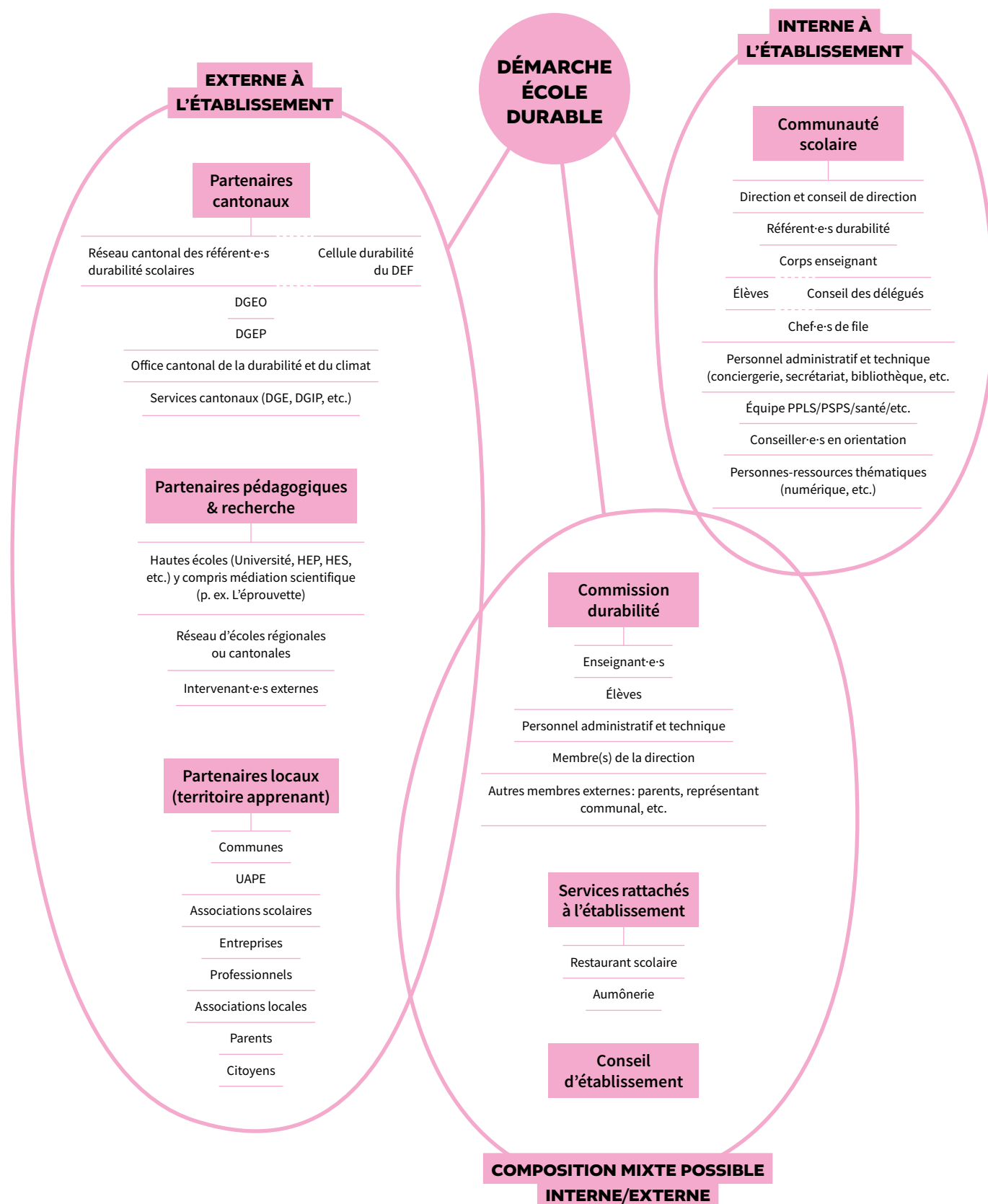
peuvent l'influencer (p. ex. les élèves, les parents d'élèves, le voisinage, les concierges, etc.). Les parties prenantes qui peuvent être impliquées sont diverses* et varient en fonction d'une action donnée ou de l'étape de formalisation stratégique envisagée.

Une démarche d'école durable se veut inclusive, collaborative et ouverte sur son territoire « apprenant »⁷, lieu d'expérimentation pour une éducation à la durabilité, donnant souvent lieu à des partenariats (avec la commune, une entreprise, une association de quartier, un service cantonal, etc.).

⁷ La notion de territoire apprenant implique que divers partenaires apportent leur expertise à l'école, mais que l'école apporte également une plus-value à ces différents partenaires.



* Voir Panorama des parties prenantes en page 16



Panorama (non exhaustif) des parties prenantes potentiellement concernées par la démarche d'école durable



LA GOUVERNANCE LORS DE LA FORMALISATION DU CONCEPT GLOBAL DE DURABILITÉ (CHEMIN STRATÉGIE)

La direction, avec l'appui de la ou des personnes référentes durabilité, est responsable de l'élaboration puis de la mise en œuvre du concept global de durabilité. L'élaboration et le suivi d'un concept global de durabilité est un processus complexe qui nécessite de conceptualiser et rédiger une stratégie, de la valider, de veiller à sa bonne mise en œuvre et de suivre ses progrès. La direction doit mettre en place une structure de gestion de projet appropriée et décider des conditions-cadres favorables à cette formalisation (allocation de temps, espaces et compétences, soutien administratif, gestion éventuelle des priorités).

Il n'y a pas de réponse unique à la gouvernance à mettre en place, mais il est primordial d'y avoir réfléchi en amont afin d'éviter que la direction et les personnes référentes durabilité ne se retrouvent surchargées au milieu du processus.

La présence d'un membre au moins de la direction est essentielle pour mener les étapes du **Chemin stratégie**.

Il vaut la peine de se poser ces questions :

- Quelles ressources peut-on allouer à cette démarche ?
- Qui est délégué par la direction pour piloter la démarche ? → p. ex. un membre du conseil de direction et la personne référente durabilité

- Quelles étapes souhaite-t-on réaliser de manière participative ?
- Qui valide les résultats de chaque étape (p. ex. au moment de la définition de la vision et des objectifs stratégiques) pour permettre au processus de se poursuivre ? → p. ex. un membre du conseil de direction et la personne référente durabilité
- Qui va réaliser un état des lieux ou une enquête (et auprès de qui), organiser des ateliers, recueillir des idées pour le plan d'action ? → p. ex. un groupe de travail ad hoc ou la commission durabilité menés par la personne référente durabilité et un membre de la direction
- Qui va rédiger le document du concept global de durabilité ? → p. ex. la personne référente durabilité avec un membre du conseil de direction
- Soumet-on le document à consultation et si oui, à qui ? → p. ex. à l'ensemble des élèves et du corps enseignant / au Conseil des délégués / à la conférence des maîtres
- Qui va opérer des choix et valider le document final ? → p. ex. la direction
- Qui s'assure d'un suivi régulier et rend compte régulièrement du travail réalisé ? → p. ex. un groupe de travail ad hoc ou la commission durabilité menés par la personne référente durabilité et un membre de la direction



Pour organiser un atelier permettant d'introduire le processus à un groupe de travail ad hoc, de clarifier les étapes et d'assurer que la gouvernance du processus soit explicitée et partagée, se rapporter à la marche à suivre de l'atelier « Définir le processus d'élaboration du concept global de durabilité ».

AXES D'ACTION ET MARGES DE MANŒUVRE



L'approche institutionnelle globale vise à intégrer la durabilité dans trois axes de l'établissement : la gouvernance, l'enseignement et les pratiques quotidiennes. Chaque école dispose d'une marge de manœuvre variable selon les domaines, tout en maîtrisant son cœur de mission, l'enseignement. Cela nécessite de cibler les actions réalisables et d'équilibrer efforts rapides et projets plus ambitieux. Identifier ces leviers en amont permet d'éviter la dispersion, de préserver l'énergie des équipes et de prioriser des actions cohérentes et impactantes.

AXES

L'approche institutionnelle globale (voir l'Annexe page 44) vise à intégrer la durabilité selon trois axes :

- gouvernance,
- enseignement et prestations aux élèves,
- pratiques quotidiennes et infrastructures scolaires.

La démarche d'école durable devrait ainsi s'établir à ces trois niveaux, tout en gardant à l'esprit que le cœur de mission de l'établissement est l'enseignement et que la marge de manœuvre de la communauté scolaire est limitée dans certains domaines, comme les infrastructures par exemple.

MARGES DE MANŒUVRE

Au sein de l'école, la direction, le corps enseignant, les élèves, le personnel administratif et technique, en fonction de leur rôle, ont une prise plus ou moins directe sur les pratiques et infrastructures scolaires. Il s'agit de distinguer les aspects sur lesquels ils ont une marge de manœuvre importante (p. ex. enseignement, événements, voyages d'études,

fournitures, etc.) de ceux sur lesquels ils en ont peu (p. ex. espaces extérieurs, infrastructures, restauration collective) voire pas du tout. Pour reprendre les axes de l'approche institutionnelle globale, l'influence sera plus forte sur l'enseignement et la gouvernance dont la responsabilité revient principalement à l'établissement que sur les infrastructures scolaires. Cela ne signifie néanmoins pas que cet axe ne puisse pas être développé.

Dans le tableau ci-contre figurent quelques exemples de l'axe « pratiques quotidiennes et infrastructures scolaires » et des indications sur l'influence que peut avoir la communauté scolaire (importante en **bleu**, réduite en **rose**). Les situations où l'influence est réduite peuvent toutefois amener à ouvrir un dialogue avec les actrices et acteurs responsables (commune, prestataire de restauration collective, service cantonal en charge d'une infrastructure ou d'un processus, etc.). Cet axe peut en particulier être abordé sous l'angle de projets pédagogiques (diagnostic par les élèves, interview d'un acteur et compréhension de ses enjeux, enquête sur les besoins des utilisatrices et utilisateurs, etc.).

Thématique	Exemple d'action	Acteurs responsables
Alimentation	Approvisionnement durable de l'offre de restauration collective	Enseignement obligatoire: communes et prestataire de restauration collective mandaté Enseignement post-obligatoire: Office cantonal de la durabilité et du climat (responsable de la Stratégie de restauration collective durable du Conseil d'État), Direction générale de l'enseignement postobligatoire et le COFOP ou le prestataire de restauration collective mandaté
	Analyse des récréations et proposition d'une offre de récréation saine et durable	Communauté scolaire (p. ex. enseignante et sa classe, commission durabilité et délégué PSPS)
Mobilité	Plan de mobilité pour le corps enseignant	Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (responsable de la Politique de mobilité du Conseil d'État, qui donne le cadre aux directions des établissements), DGTL, communes
	Sensibilisation aux mobilités actives pour agir sur les déplacements pendulaires ou scolaires de type Bike to school ou Défi vélo	Direction, personnes référentes durabilité commission durabilité, communauté scolaire
Bâti	Intégration de la durabilité dans la conception d'un nouveau bâtiment	Enseignement obligatoire: communes Enseignement post-obligatoire: Direction générale des immeubles et du patrimoine
	Relevé des températures par les élèves et posters de sensibilisation aux consommations d'énergie dans les classes	Communauté scolaire (p. ex. enseignante et sa classe, commission durabilité et conseil des délégués) avec le responsable technique et partage possible des informations à: • Enseignement obligatoire: communes • Enseignement post-obligatoire: Direction générale des immeubles et du patrimoine
Espaces extérieurs et biodiversité	Végétalisation de la cour d'école	Enseignement obligatoire: communes Enseignement post-obligatoire: Direction générale des immeubles et du patrimoine
	Récolte des besoins des élèves et du corps enseignant en matière de végétalisation de la cour	Communauté scolaire (p. ex. enseignant et sa classe, commission durabilité et conseil des délégués) avec le responsable technique et partage possible des informations à: • Enseignement obligatoire: communes • Enseignement post-obligatoire: Direction générale des immeubles et du patrimoine

Avant de se lancer dans une action (**Chemin actions**) ou dans l'élaboration du plan d'action du concept global de durabilité (**Chemin stratégie**), il est ainsi important d'avoir ces éléments en tête, pour bien mesurer l'énergie qui sera mise (ou non) dans des actions qui ne sont pas entre les mains de l'établissement et pour cerner les domaines sur lesquels la marge de manœuvre est peut-être plus directe.

S'attaquer à tout vouloir transformer sans s'être posé ces questions peut résulter en une perte d'énergie et de motivation. Il faut ainsi trouver le juste dosage entre des actions mobilisables « facilement » et d'autres plus complexes, mais parfois avec un impact plus grand. Ce guide et ses différentes ressources prennent ces paramètres en compte afin d'aider à la priorisation des actions.

MOBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE



Rendre visibles les démarches menées pour une école durable renforce l'adhésion, motive les équipes et ouvre la voie à de nouveaux engagements. Une communication transparente et régulière, qu'elle accompagne la stratégie ou les actions, permet à toute la communauté scolaire de comprendre, participer et soutenir le processus ou les projets.

COMMUNICATION ET VISIBILISATION

Une communication visible et claire permet à la communauté scolaire d'être informée de la démarche d'école durable. Une bonne communication devrait intervenir tant lorsque le **Chemin actions** que le **Chemin stratégie** sont empruntés.

Le fait de célébrer les succès, même partiels, de l'établissement permet notamment de valoriser le travail des personnes, de garder la motivation pour pérenniser les actions, mais aussi de donner envie à d'autres parties prenantes de s'identifier et de rejoindre la démarche.

Une communication transparente lors de l'élaboration du concept global de durabilité (**Chemin stratégie**) permet de susciter de la confiance et de l'adhésion, de faciliter les contributions de la communauté scolaire pour qu'elle prenne part ensuite à sa mise en œuvre (**Chemin actions**). Avec l'accord de la direction, les actions de communication et de célébration peuvent s'adresser tant à l'interne de l'établissement qu'à l'externe (pour mobiliser et valoriser les partenaires locaux intégrant la démarche de durabilité). Cela peut permettre, également, à chaque début d'année scolaire, de sensibiliser les élèves qui intègrent l'école aux actions en cours et instaurées par leurs camarades ou la communauté scolaire.

Dans le respect des règles de communication établies par le Département et les directions (en particulier le respect du droit à l'image des élèves), les actions de communication et de célébration peuvent être déclinées sous diverses formes, p. ex. :

- tenue d'un stand lors d'une journée d'établissement
- organisation d'un moment de convivialité avec présentation ouverte à tous
- intervention en conférence des maîtres
- diffusion d'une newsletter
- affichage
- contribution à un article dans la lettre d'information communale
- espace dédié à la durabilité en salle des maîtres
- flyer aux élèves
- etc.

Chemin actions



COMMENT LANCER OU POURSUIVRE UNE DÉMARCHE D'ÉCOLE VAUDOISE DURABLE : UNE ENTRÉE PAR LES ACTIONS ET LES PROJETS



Se développer comme école durable repose sur l'articulation d'actions concrètes qui, année après année, façonnent une véritable culture de durabilité. Quelle que soit l'avancée de l'établissement, chaque initiative renforce la dynamique collective et contribue à inscrire la durabilité au cœur des pratiques pédagogiques et institutionnelles. Direction, corps enseignant et partenaires y contribuent ensemble, souvent en faisant « autrement » plutôt qu'en faisant « plus ».

DES ACTIONS

Se développer comme école durable est un processus qui s'étend sur plusieurs années et qui est le fruit de la conjonction d'un certain nombre d'actions et de pratiques d'enseignement qui se rejoignent pour constituer une culture de durabilité dans l'établissement.

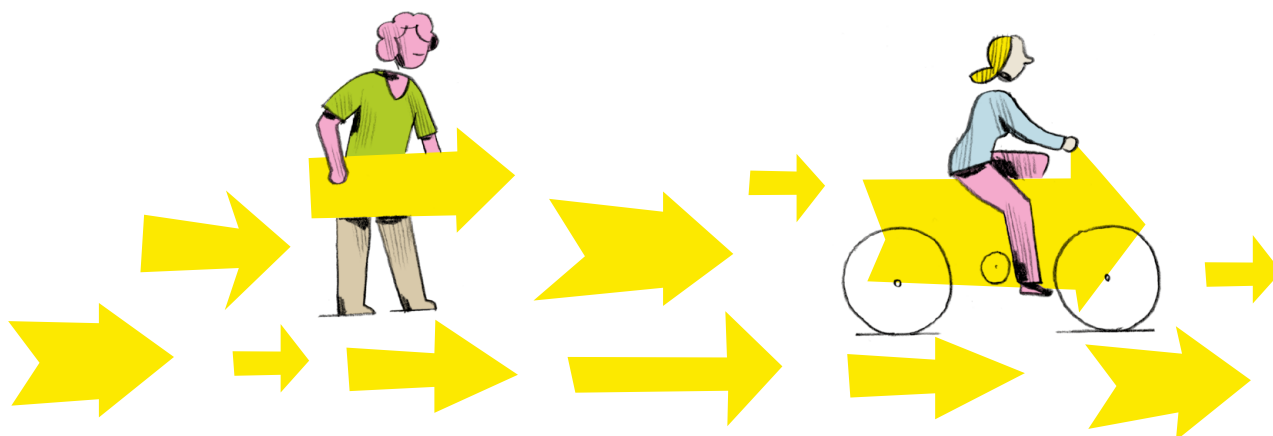
Ainsi, que l'établissement en soit aux balbutiements ou déjà bien engagé dans sa démarche d'école durable, chaque action participe à poser un jalon ou à consolider cette dynamique. La mise en œuvre d'actions durables et leur pérennité sont au cœur de la démarche d'école durable.

EN PRÉAMBULE

Si des similitudes peuvent être identifiées entre écoles, chaque démarche reste propre à l'établissement et va dépendre de son contexte, son histoire, sa taille, son nombre de sites, ses ressources disponibles, du soutien de la direction ou d'autres parties prenantes (p. ex. communes) mais aussi de la volonté de la communauté scolaire de s'engager dans la démarche.

Le succès d'une démarche d'école durable repose sur un certain nombre de facteurs, parmi lesquels on peut notamment citer :

- un soutien hiérarchique fort ;
- une ouverture à la démarche ;
- une approche collective et participative ;
- des compétences internes et externes (formations et accès à des expertises externes) ;
- des personnes facilitatrices à l'interne (p. ex. les personnes référentes durabilité) qui accompagnent la démarche mais aussi à l'externe (p. ex. les autorités communales) ;
- du matériel d'appui et des ressources pédagogiques ;
- du financement.



QUI EST CONCERNÉ ?

Mettre en place des actions en faveur d'une école durable peut nécessiter des compétences en gestion de projet, mais il s'agit aussi de se concentrer sur des actions en lien avec l'enseignement, cœur de mission des établissements, pour faire « autrement » et pas forcément « plus ». Ce n'est donc **pas seulement les personnes référentes durabilité** qui portent des actions, mais **toutes les enseignantes et tous les enseignants** qui peuvent s'impliquer, dans leurs propres pratiques enseignantes. Dans une logique d'approche institutionnelle globale et d'éducation à la durabilité, la démarche sera pleinement cohérente si les savoirs et les compétences travaillés dans la salle de classe (ou en extérieur) trouvent un écho et peuvent être appliqués au contexte de l'établissement.

QUELS TYPES D'ACTIONS SONT ATTENDUS ?

Il est important de tenir compte de la réalité du terrain et des ressources humaines disponibles pour ne pas s'essouffler. Il n'y a pas nécessairement besoin de développer des projets de grande envergure ; parfois un seul projet porteur et bien communiqué peut engager une dynamique collective qui peut être un moteur puissant pour la suite.

LANCER DES NOUVELLES ACTIONS OU POURSUIVRE L'EXISTANT



Démarrer une démarche d'école durable par des actions concrètes permet de commencer à petite échelle, de rendre visibles des réalisations fédératrices, de développer des compétences de gestion de projet et de créer un réseau mobilisable. Les initiatives peuvent venir de tout membre de la communauté scolaire, idéalement en lien avec les personnes référentes durabilité pour mutualiser les expériences et éviter les doublons. Documenter réussites et échecs facilite l'apprentissage collectif et alimente ensuite la démarche stratégique.



CATALOGUE D'ACTIONS ET FICHES ACTIONS



Un catalogue d'actions a été constitué pour inspirer et réunir dans un document une variété de projets envisageables au sein d'un établissement.



Certaines de ces actions sont détaillées et exemplifiées dans des fiches spécifiques.

Il n'y a pas d'obligation à reprendre ces actions, ni d'ordre préétabli entre elles (il est parfois plus facile de commencer par des actions nécessitant moins de ressources). Les établissements ont la liberté et la créativité d'adopter et mettre en œuvre les actions qui correspondent à leur vision et objectifs, à leurs besoins, aux ressources et aux marges de manœuvre existantes – ou de définir d'autres actions pertinentes (qui ne figureraient pas dans la liste, celle-ci n'ayant pas vocation à être exhaustive).

Il a été choisi de classer les actions du catalogue selon un principe thématique en indiquant également à quel objectif stratégique se rapporte chacune d'entre elles.

QUE PERMET LE DÉMARRAGE PAR DES ACTIONS ?

Se lancer dans une démarche d'école durable en démarrant par des actions ou des projets permet entre autres de :

- dimensionner selon les forces en présence : commencer petit puis rassembler pour envisager ensuite un changement plus global ;
- visibiliser par des réalisations concrètes comment se traduit une école durable et fédérer plus facilement des collègues ;
- monter en compétences sur des aspects de gestion de projet, processus de groupe, etc. ;
- créer un réseau mobilisable avec des partenaires au sein de l'établissement ou dans le territoire proche.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Il arrive souvent que les projets soient portés ou lancés par les personnes référentes durabilité et/ou la commission durabilité si existante. Mais n'importe quel membre du personnel enseignant ou de la communauté scolaire peut être porteur d'une action dans la dynamique d'école durable, simplement dans sa pratique d'enseignement ou dans sa marge de manœuvre.

Au démarrage, il peut arriver que des actions soient menées indépendamment les unes des autres et sans concertation. Avant de se lancer dans une action, il peut s'avérer utile d'approcher les personnes référentes durabilité afin d'être conseillé et/ou renseigné sur l'existence d'un projet similaire pour le rejoindre ou pour bénéficier de l'expérience d'autres personnes avant de démarrer. Cela leur permet également d'identifier des actions que la communauté scolaire souhaiterait voir émerger.

Mettre en place des projets ou s'investir par diverses actions devrait s'accompagner idéalement d'une documentation des réussites, mais aussi des échecs pour faire bénéficier les collègues de ces expériences et permettre sans pression

l'abandon, l'adaptation, ou la réplique d'une action et économiser ainsi les forces. Ceci permet également, en entrant dans le **Chemin stratégique**, de savoir où en est l'établissement et faciliter la première étape d'état des lieux.



EN TANT QU'ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT, COMMENT ÉVALUER SI MON ENSEIGNEMENT S'INSCRIT DANS UNE ÉDUCATION À LA DURABILITÉ ?

Pour plus d'explications sur l'éducation à la durabilité, se reporter à l'Annexe page 42.



L'outil n° 5 « Repères pour une éducation à la durabilité » propose un schéma permettant de vérifier si son enseignement s'inscrit dans une éducation à la durabilité.



EN TANT QUE PORTEUSE OU PORTEUR DE PROJET, COMMENT ÉVALUER SI MON ACTION S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE DE DURABILITÉ ?

Pour plus d'explications sur la durabilité, se reporter à l'Annexe page 40.

Il faut être attentif à ne pas seulement mettre l'accent sur la réduction des impacts ou sur l'augmentation des bénéfices environnementaux, mais également avoir en tête les enjeux sociaux et les impacts sur les parties prenantes, y compris au sein de l'établissement. Et vice-versa.

Par exemple :

- Aborder dans l'enseignement la thématique de l'alimentation sous l'angle d'une production et d'une consommation respectueuses des limites planétaires, en prenant en compte également les co-bénéfices santé-environnement et les impacts sociaux et économiques d'une produc-

tion plus durable sur les agriculteurs suisses et étrangers.

- Au postobligatoire, organiser une bourse aux manuels pour les élèves permet non seulement de réduire l'impact environnemental de la production de livres, mais aussi d'adresser des questions de précarité.
- Proposer des économies d'énergie au concierge suite à une mesure des consommations d'électricité par les élèves devrait prendre en compte les éventuels autres personnes usagères des locaux hors temps scolaire.

Pour plus d'explications sur les co-bénéfices, se reporter à l'Annexe page 46.



LORSQUE LE CHEMIN ACTIONS REJOINT LE CHEMIN STRATÉGIE : METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION

Lorsqu'un établissement met en œuvre depuis plusieurs années des actions en faveur de l'éducation à la durabilité et a adopté des pratiques durables, il peut devenir intéressant de définir le concept global de durabilité qui émerge alors pour donner à voir « le fil rouge » et articuler, documenter

et justifier les actions. Une fois le concept global de durabilité formalisé (**Chemin stratégie**), la mise en œuvre d'actions s'inscrit simplement dans le plan d'action fixé dans ce document.

Chemin stratégie



COMMENT FORMALISER LA DÉMARCHE DANS UN CONCEPT GLOBAL DE DURABILITÉ : UNE ENTRÉE PAR LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE



Le concept global de durabilité est un document stratégique qui permet à chaque établissement de clarifier sa vision, d'articuler ses actions, existantes ou nouvelles, et de mobiliser toute la communauté scolaire autour d'une culture commune de durabilité. Sa formalisation demande du temps et un travail participatif, porté et communiqué par la direction, pour garantir une mise en œuvre coordonnée et adaptée au niveau d'avancement de l'établissement.

UN DOCUMENT STRATÉGIQUE

Le DEF invite chaque établissement scolaire à définir, d'ici 2030, sa manière de prendre en compte la durabilité, à travers son concept global de durabilité.

Formaliser sa démarche d'école durable à travers un concept global de durabilité est une façon d'articuler et de renforcer des actions, des projets, des initiatives, des pratiques pédagogiques qui étaient parfois par ailleurs déjà existants de longue date. In fine, définir son concept global de durabilité vise à favoriser l'engagement de toute la communauté scolaire en faveur de la durabilité, en diagnostiquant son stade d'avancement et en établissant

une vision commune, des objectifs stratégiques et un plan d'action pour une meilleure coordination et mise en œuvre des projets, des enseignements et des pratiques au sein de l'école.



Il s'agit d'un document de référence à visée programmatique et prospective, dont un canevas est proposé aux établissements.

Le travail d'élaboration et de rédaction d'un concept global de durabilité permet :

- de favoriser la participation active de la communauté scolaire ;
- d'analyser collectivement la situation de l'établissement et les besoins de la communauté scolaire dans une perspective d'école durable ;
- d'échanger sur les pratiques, les projets, les freins et les leviers ;
- d'établir une vision commune qui oriente les actions et de fédérer toute la communauté scolaire autour d'une culture de durabilité ;
- de mettre en cohérence les initiatives existantes ;
- d'identifier les nouvelles actions à entreprendre ;
- de les rendre connues de toute la communauté scolaire et de ses parties prenantes ;
- de valoriser les engagements concrets de l'école ;
- de nourrir la vision générale d'établissement et ses autres projets.

La formalisation dans un document stratégique nécessite de passer par quelques étapes présentées dans les pages suivantes :

- Effectuer un état des lieux afin d'identifier les enjeux
- Établir une vision et des objectifs stratégiques
- Identifier des actions et établir un plan d'action
- Rédiger et valider le concept global de durabilité

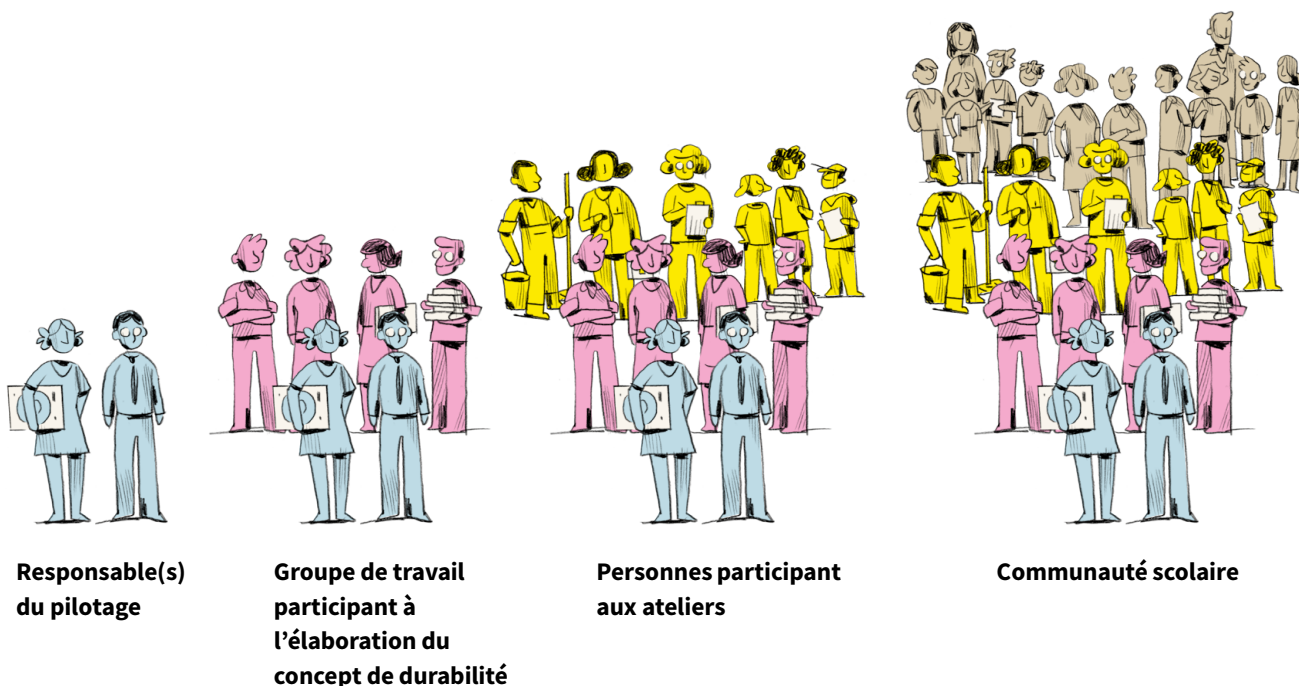
Puis, vient la partie opérationnelle :

- Mettre en œuvre le plan d'action
- Faire un suivi des actions et du processus dans une logique d'amélioration continue.

Au préalable, sur mandat de la direction⁸, le ou les responsables (p. ex. un membre de la direction et la personne référente durabilité) du pilotage du processus auront présenté le cadre de l'école vaudoise durable et le projet de formalisation du concept global de durabilité à l'ensemble de la communauté scolaire (p. ex. sous forme d'une intervention en conférence d'établissement, d'une infolettre, etc.). Ceci permet aux personnes responsables de pouvoir mener le processus de façon transparente au-

près des futurs participants et des parties prenantes. C'est également l'occasion de recruter des personnes pour constituer un groupe de travail participant à l'élaboration du concept global de durabilité (si un tel groupe n'existe pas encore).

⁸ Voir page 17 l'encadré abordant la gouvernance lors de la formalisation du concept global de durabilité.



Pour organiser un atelier permettant d'introduire le processus à un groupe de travail ad hoc, de clarifier les étapes et d'assurer que la gouvernance du processus soit explicitée et partagée, se rapporter à la marche à suivre « Définir le processus d'élaboration du concept global de durabilité ».



DURÉE DU PROCESSUS

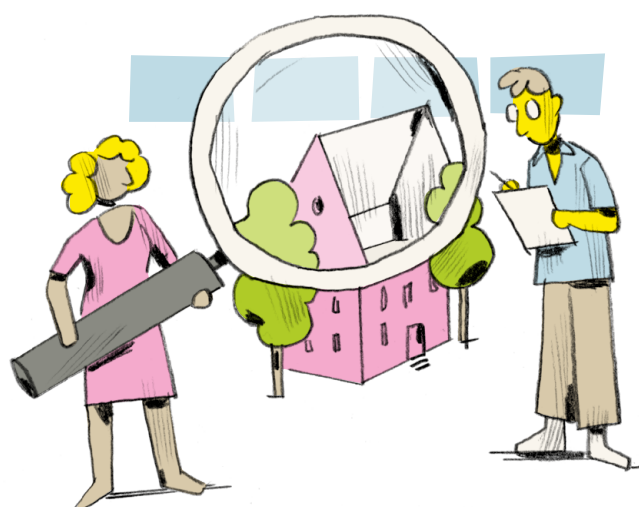
Ces différentes étapes prennent du temps, d'autant plus si elles sont menées de façon participative. Mener un état des lieux, par exemple, peut s'étaler sur une année entière en fonction des modalités choisies pour le réaliser.

Si le **Chemin actions** est suivi en même temps que le **Chemin stratégie**, il faut prioriser les ressources engagées dans le processus: s'il a été décidé d'organiser une semaine thématique durabilité durant l'année scolaire, il ne sera pas forcément possible de mener dans le même temps une des étapes de formalisation stratégique.

EFFECTUER UN ÉTAT DES LIEUX ET IDENTIFIER LES ENJEUX



Réaliser un état des lieux permet d'obtenir une vision claire de la situation de l'établissement en matière de durabilité, d'identifier forces, faiblesses et enjeux, et d'ouvrir la réflexion sur les priorités à venir. Cette étape peut prendre des formes variées (sondages, ateliers, entretiens...). Communiquer les résultats de l'état des lieux valorise les actions déjà engagées et renforce la mobilisation de toute la communauté scolaire.



QUE PERMET LA RÉALISATION D'UN ÉTAT DES LIEUX ?

Avant toute définition d'une stratégie, il est profitable de prendre un peu de temps pour réaliser un inventaire des projets, actions ou processus déjà existants dans l'établissement. Cet inventaire, idéalement réalisé de façon participative, permettra :

- d'avoir une image claire de l'état de départ, à un instant « T » en termes de durabilité, que cela soit d'un point de vue des pratiques administratives, des processus de prise de décision, de l'enseignement, de projets pédagogiques concrets, d'habitudes durables, etc. ;
- d'identifier les points forts et faibles de l'établissement, les opportunités et les menaces⁹ qui se présentent à lui, et ainsi mieux comprendre ses enjeux ;
- d'ouvrir la réflexion en vue d'identifier les objectifs et priorités à poursuivre, en fonction des besoins et des réalités locales ;
- au-delà de l'exhaustivité, de prendre en compte les représentations des différentes parties prenantes en visant la construction de sens pour la suite de la démarche.

QUELLE FORME PEUT PRENDRE LA RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX ?

Cette étape peut prendre différentes formes en fonction du fonctionnement de l'établissement, de sa taille et du nombre de sites qu'il comprend. En voici quelques exemples :

- sondage en ligne ou en conférence des maîtres
- entretiens individuels avec certains collègues ou personnes avec des fonctions particulières
- ateliers ouverts à toute la communauté scolaire
- questionnaire distribué aux files
- sollicitation du Conseil d'établissement
- etc.

Un état des lieux qualitatif peut éventuellement être complété par des diagnostics quantitatifs sur certaines thématiques plus précises, comme des calculs et mesures de la consommation d'eau et d'énergie du bâtiment, un inventaire de la biodiversité du site scolaire, une analyse des repas proposés par la cantine, etc.

La quantification étant un processus nécessitant du temps, des ressources et certaines compétences qu'un établissement ne possède pas forcément, une schématisation des impacts en matière de durabilité d'un établissement, modélisés en reprenant le concept du Donut, est proposée en Annexe page 47.

⁹ En s'inspirant des quatre composants de la matrice SWOT.

PAR QUI ET AUPRÈS DE QUI EST MENÉ L'ÉTAT DES LIEUX ?

Cet état des lieux peut être mené par les responsables du pilotage du concept global de durabilité sur mandat de la direction. Il est important de se poser la question des parties prenantes auprès de qui l'état des lieux sera mené afin de choisir sa méthodologie de récolte d'information.

Sans forcément rechercher l'exhaustivité à tout prix, il peut cependant être enrichissant de solliciter des publics différents plutôt que de ne se baser que sur une seule source (p. ex. retour des collègues uniquement).

POURQUOI VALORISER L'ÉTAT DES LIEUX ?

Il est recommandé de communiquer les résultats des enquêtes à l'ensemble de la communauté scolaire (p. ex. au travers d'une présentation, d'un affichage, etc.). En effet, l'état des lieux peut être un puissant outil de communication, car il permet de rendre compte à la communauté scolaire des projets réalisés et des efforts existants. Il montre ainsi aux élèves et aux membres du personnel que des démarches en durabilité sont menées et qu'il ne s'agit pas a priori « d'un truc en plus » et il est l'occasion de célébrer le travail accompli à ce jour.



Pour organiser un atelier permettant de réaliser cette étape, se rapporter à la marche à suivre « Effectuer un état des lieux et identifier les enjeux ».



L'outil n°2 « Grille d'inventaire, d'actions et de suivi » propose une checklist pour réaliser l'état des lieux, construite sur la même logique que le catalogue d'actions.

ÉTABLIR UNE VISION ET DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES



La vision définit le changement positif visé par l'établissement ; collective, simple et inspirante, elle exprime la finalité recherchée à long terme, alors que les objectifs stratégiques indiquent de quelle manière avancer vers cette vision. Construits de manière participative et fondés sur l'état des lieux, ils orientent le plan d'action et guident l'école dans ses priorités. La vision doit rester large et durable, tandis que les objectifs peuvent évoluer au fil de la démarche.



QU'EST-CE QU'UNE VISION ET QUE SONT DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ?

Une vision peut être formalisée sous forme d'un texte qui explicite le cap collectif que la communauté scolaire souhaite poursuivre. Elle inspire et donne une image de l'état vers lequel l'établissement souhaite tendre à long terme pour être une école plus durable. Elle est négociée avec toutes les actrices et tous les acteurs de l'école. Elle ne décrit pas comment y arriver, mais pourquoi et vers quoi tendre. Elle répond à la question « Pourquoi ? ».

- Pourquoi devenir une école durable ? : Quel est l'impact positif recherché par la mise en œuvre d'un concept global de durabilité ? Quelles sont ses finalités ? Quelle est la direction que l'établissement souhaite suivre en tant qu'école durable ? Quelles sont ses valeurs ?

En matière d'objectifs poursuivis, il s'agit ensuite de définir de quelle manière l'établissement va réaliser sa vision. Les objectifs sont la déclinaison mesurable de la vision. Ils doivent être suffisamment précis pour orienter les efforts, sans encore décrire les actions. Les objectifs stratégiques répondent à la question « Quoi ? ».

- On veut faire quoi ? : Qu'est-ce qui doit être mis en œuvre, de façon générale, pour réaliser la vision et répondre aux enjeux identifiés lors de la phase d'état des lieux ?

Un concept global de durabilité vise à définir quels changements positifs sont attendus dans l'établissement en matière de durabilité et doit répondre à des besoins de la communauté scolaire. Dès lors, il est intéressant de formuler la vision qui incarne ce changement positif et l'état vers lequel l'établissement souhaite idéalement tendre, ainsi que les objectifs stratégiques qui en découlent, afin de permettre à la communauté scolaire d'y adhérer et d'avancer vers son accomplissement.

SOUS QUELLE FORME ÉTABLIR UNE VISION ET DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ?

Ce processus, à nouveau, devrait se faire en dialogue, afin que la perception de la ligne directrice soit partagée. La définition de la vision et des objectifs stratégiques (c'est-à-dire la direction générale dans laquelle l'école souhaite aller) peut être réalisée dans le cadre d'un atelier participatif.

Cette étape devrait être réalisée sur la base de l'état des lieux précédent afin de prendre en compte la situation actuelle et les enjeux et se projeter dans ce que pourrait être l'état souhaité de l'établissement en matière de durabilité à long terme (p. ex. dans un horizon de 10 ans).

Une fois identifiés et validés par l'instance définie en début de processus, la vision et les objectifs définissent une orientation pour établir le plan d'action. La vision devrait être formulée de façon simple, positive et suffisamment large pour guider l'établissement durant quelques années, tandis qu'il peut être admis que des nouveaux objectifs s'ajoutent au fur et à mesure de l'avancée de la démarche (p. ex. à l'occasion d'un suivi régulier du concept global de durabilité, des objectifs et/ou des nouvelles actions peuvent apparaître et s'ajouter au document initial).

VOICI QUELQUES EXEMPLES D'OBJECTIFS STRATÉGIQUES¹⁰ :

- Soutenir la prise en charge d'une éducation à la durabilité par le corps enseignant
- Encourager la collaboration transversale et créer des espaces pour l'enseignement interdisciplinaire
- Visibiliser sa démarche d'école durable
- Participer à la réduction de l'impact environnemental et social des achats alimentaires et favoriser une alimentation saine et durable
- Renforcer l'ancrage territorial de l'école en développant des partenariats en faveur de la durabilité au niveau local
- etc.

À QUOI FAUT-IL FAIRE ATTENTION ?

Comme il ne sera vraisemblablement pas possible d'agir sur tous les tableaux en même temps, il conviendra de fixer des priorités dans les objectifs. On pourra, par exemple, se focaliser prioritairement sur les dimensions pédagogiques, en assurant une compréhension commune de la durabilité parmi tous les membres de la communauté scolaire, tout en se concentrant en parallèle sur des actions qui peuvent avoir un certain impact en termes de réduction de l'empreinte écologique et sur lesquelles les actrices et acteurs ont une marge de manœuvre. Cette priorisation devra tenir compte des ressources (personnes, finances, temps, etc.) à disposition au moment d'opérationnaliser les objectifs en actions.

10 L'outil n°2 « Grille d'inventaire, d'actions et de suivi » comprend des objectifs stratégiques classés par thématique. Cette liste n'est ni exhaustive, ni à reprendre telle quelle obligatoirement.



Pour organiser un atelier permettant de réaliser cette étape, se rapporter à la marche à suivre « Établir une vision et des objectifs stratégiques ».

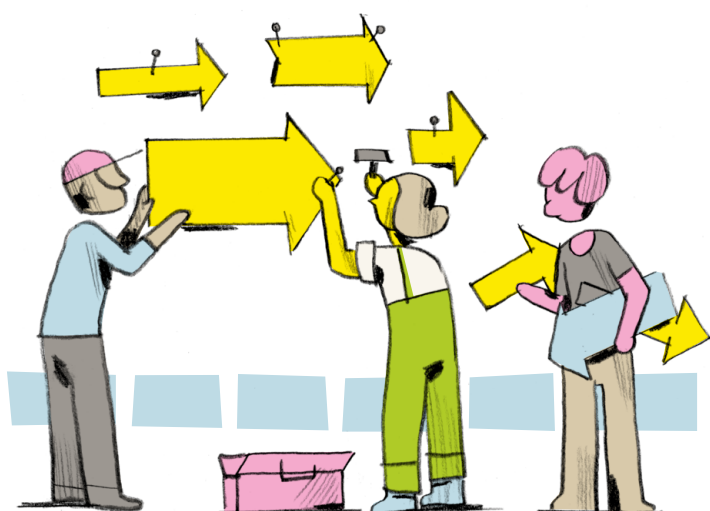


L'outil n°2 « Grille d'inventaire, d'actions et de suivi » comprend une liste d'objectifs stratégiques envisageables, pouvant être mis en regard de l'état des lieux réalisé à l'étape précédente.

IDENTIFIER DES ACTIONS ET ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION



Les objectifs stratégiques doivent être traduits en actions concrètes au sein d'un plan d'action. Ce plan identifie les priorités, les responsables et les échéances, tout en restant évolutif pour s'adapter aux avancées et nouveaux besoins. Pour être efficace, il doit rester réaliste, aligné sur les objectifs et anticiper les freins liés aux changements de pratiques.



QU'EST-CE QU'UN PLAN D'ACTION ?

Un plan d'action, c'est comme une feuille de route qui transforme les objectifs précédemment établis en actions concrètes, étape par étape. Il aide à rester organisé, à suivre l'avancement et à s'assurer que les responsabilités sont établies. Le plan d'action répond à la question « Comment ? ».

- Comment pouvons-nous concrétiser les objectifs stratégiques ? : Quel type d'action va réellement être mis en œuvre ? Par qui ? Dans quel délai ? Quelles sont les ressources disponibles pour le faire ?

SOUS QUELLE FORME IDENTIFIER DES ACTIONS ET ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION ?

Idéalement, ce processus se fait de manière participative, à travers des ateliers en petits groupes, les plus représentatifs possibles des différentes fonctions et parties prenantes. Les résultats devraient ensuite être soumis à la consultation de la communauté scolaire pour, finalement, être validé par l'instance définie en début de processus.

EN QUOI CONSISTE LE PLAN D'ACTION ?

Le plan d'action fixe les actions prioritaires en y indiquant les entités ou personnes responsables ainsi que les échéances. Même si le plan est arrêté dans le document du concept global de durabilité, il n'en reste pas moins qu'il doit rester vivant. Ce plan peut être évolutif et mis à jour périodiquement (voir page 38 « Faire un suivi des actions et du processus dans une logique d'amélioration continue ») en fonction de l'avancée des projets ou de l'apparition de nouveaux besoins, tant que la vision et les objectifs perdurent.

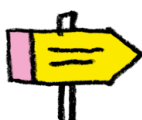
À QUOI FAUT-IL FAIRE ATTENTION ?

Cette étape nécessite quelques points de vigilance :

- Veiller à ce que les actions à réaliser permettent de travailler un objectif stratégique défini en amont.
- Se fixer trop d'actions à mener peut aboutir à de la surcharge et à du découragement, il faut donc établir un plan d'action réaliste en tenant compte des ressources disponibles et activables.
- L'adoption de nouvelles habitudes ou le développement de nouvelles actions requièrent nécessairement de faire différemment (sans forcément faire plus) ; cela peut provoquer des réactions négatives de repli ou de refus qu'il conviendra d'essayer d'affronter et de désamorcer (par le dialogue et la proposition de formations par exemple). Pour prévenir cet effet de blocage, il est utile d'essayer d'identifier les résistances et les freins éventuels en amont.



Le catalogue d'actions donne un aperçu d'actions envisageables dans un établissement et les fiches actions l'enrichissent de quelques explications et témoignages de porteuses et porteurs de projets.



Pour organiser un atelier permettant de réaliser cette étape, se rapporter à la marche à suivre « Identifier des actions et établir un plan d'action ».



L'outil n°2 « Grille d'inventaire, d'actions et de suivi » comprend une liste d'actions envisageables, pouvant être mise en regard des objectifs stratégiques retenus à l'étape précédente, et une section guidant l'élaboration du plan d'action.

RÉDIGER ET VALIDER LE DOCUMENT DU CONCEPT GLOBAL DE DURABILITÉ



Une fois la vision, les objectifs et le plan d'action définis, il s'agit de formaliser le concept global de durabilité dans un document stratégique. Le canevas proposé par la Cellule durabilité du DEF sert de base pour présenter ces éléments ainsi que la gouvernance et le suivi prévu.



La direction peut décider d'en faire une présentation à la conférence des maîtres, de le mettre en consultation, puis de valider ce document, selon le niveau de participation souhaité.

Une fois rédigé, le concept global de durabilité doit être transmis à la Cellule durabilité, pour prise de connaissance et éventuelle suggestion. Il n'y a pas de validation formelle rendue par le DEF sur cet objet.

Une fois les étapes précédentes passées, il s'agit de mettre sur papier le concept global de durabilité de l'établissement. Un modèle prérempli est proposé par la Cellule durabilité du DEF afin de faciliter la rédaction de ce document stratégique.

Il donne une base qui peut être complétée selon les caractéristiques de l'établissement concerné tout en récapitulant :

- Le portrait de l'établissement (basé sur l'état des lieux et l'identification des enjeux)
- La vision et les objectifs stratégiques
- Le plan d'action
- La gouvernance et le suivi de la mise en œuvre



Utiliser le canevas pré-rempli pour réaliser cette étape.



CONCEPT D'ÉTABLISSEMENT DGEO

Pour les établissements de l'enseignement obligatoire, le concept global de durabilité s'inscrit dans le socle universel du concept d'établissement. Les établissements peuvent en faire un document à part à partager au sein de la communauté

scolaire ou auprès des partenaires locaux. Une fiche activable dans la P360 est mise à disposition. Elle permet de visibiliser les actions en faveur de la durabilité et de renvoyer vers le concept global de durabilité.

LORSQUE LE CHEMIN STRATÉGIE REJOINT LE CHEMIN ACTIONS : METTRE EN ŒUVRE LE PLAN D'ACTION

Dans le concept global de durabilité, l'établissement définit un plan d'action. Dès lors qu'il met en œuvre les actions

fixées dans ce plan d'action, il se retrouve de facto dans le **Chemin actions**.

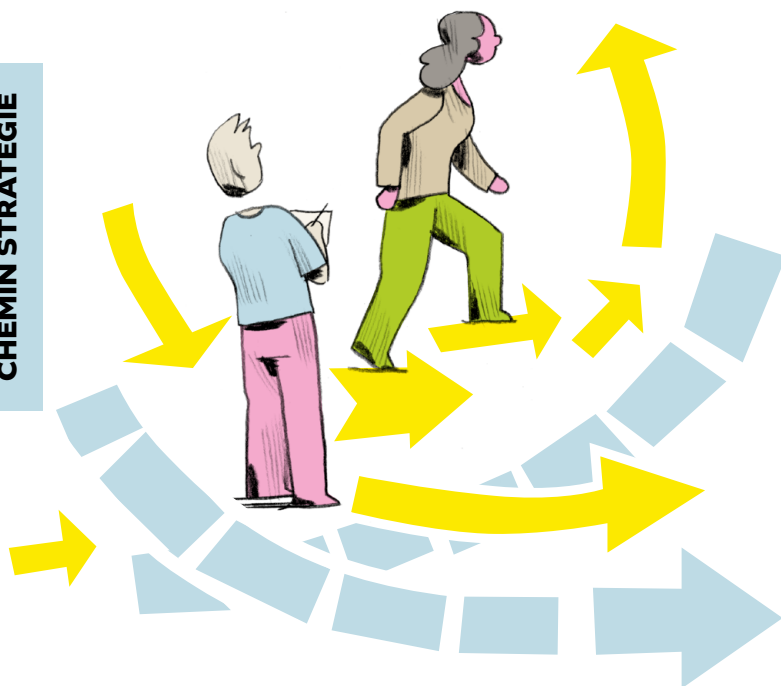


FAIRE UN SUIVI DES ACTIONS ET DU PROCESSUS DANS UNE LOGIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE



Un suivi régulier du plan d'action permet de mesurer l'avancement, d'ajuster la démarche en fonction des besoins, et de vérifier que les objectifs stratégiques restent bien poursuivis. Il garantit une amélioration continue en identifiant réussites et difficultés, et peut mener à l'ajout de nouvelles actions ou de nouveaux objectifs. L'évaluation des progrès peut s'appuyer sur des indicateurs simples, qualitatifs ou quantitatifs, adaptés à la maturité de la démarche.

CHEMIN STRATÉGIE



Périodiquement et selon un rythme qui peut être inscrit dans le document du concept global de durabilité, il est utile de réaliser un suivi du plan d'action.

Ce suivi permet :

- de renseigner la direction et la communauté scolaire sur l'avancement des réalisations (suivi de contrôle), et les éventuelles adaptations rendues nécessaires par des nouvelles contraintes, besoins ou ressources (suivi d'adaptation) ;
- de vérifier que les orientations données par les objectifs stratégiques sont toujours poursuivies ;
- d'identifier les succès ou les échecs de la démarche dans un processus d'amélioration continue ;
- d'ajouter d'éventuelles nouvelles actions, non identifiées initialement, mais répondant aux objectifs ;
- de légitimer la poursuite de la démarche auprès de la communauté scolaire ;
- de fixer de nouveaux objectifs à atteindre en cas de révision du concept global de durabilité (p. ex. au bout de 5 ou 10 ans).

COMMENT ÉVALUER LES PROGRÈS EFFECTUÉS ?

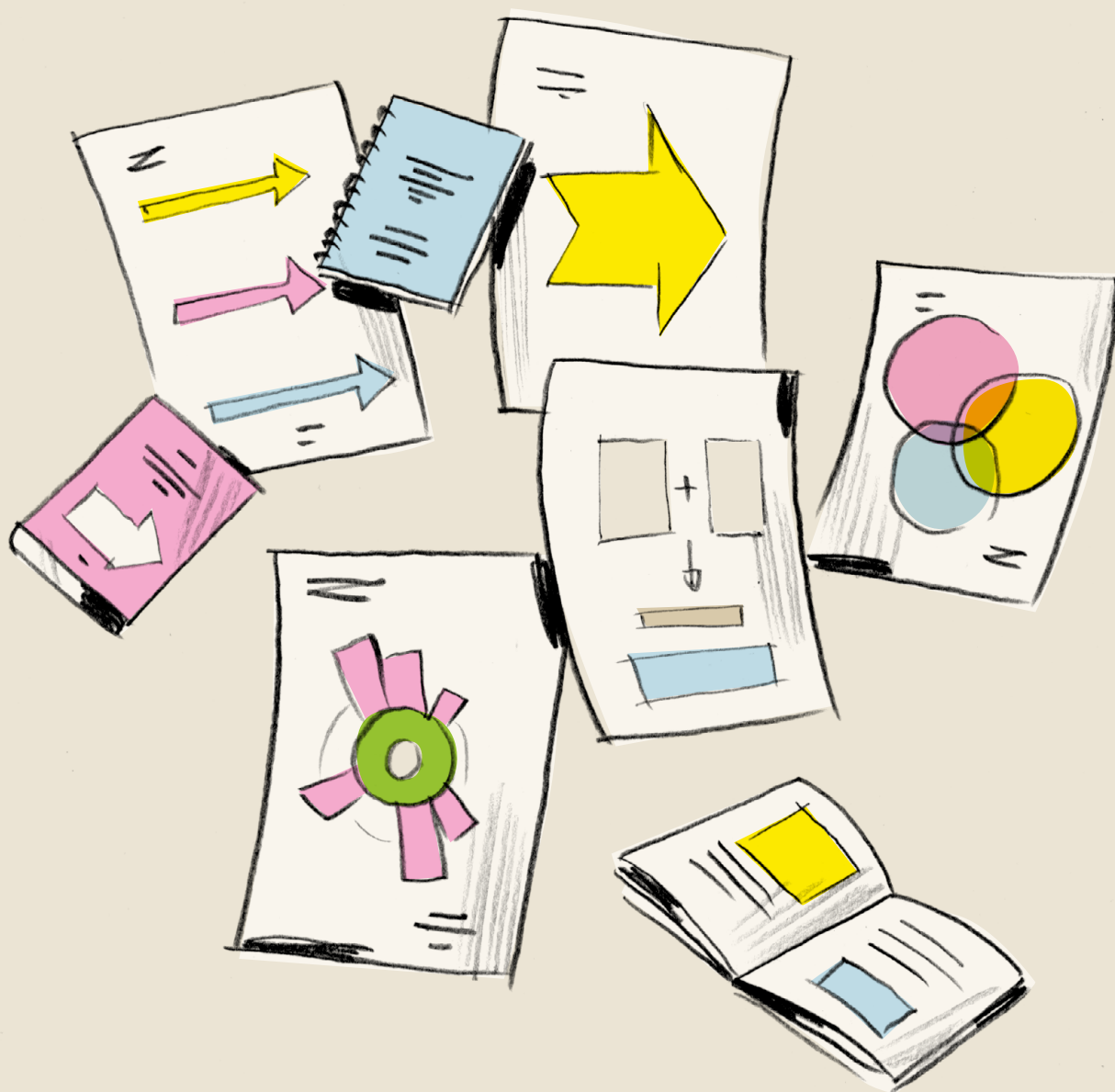
Le plan d'action peut servir de base pour évaluer les progrès réalisés au cours des années à venir. En fonction de la maturité du processus, le recours à des indicateurs est préconisé afin de recueillir des données permettant d'évaluer le suivi et les changements apportés. Ces indicateurs peuvent être autant quantitatifs (nombre de travaux d'élèves, nombre de réunions du groupe durabilité, taux de satisfaction, etc.) que qualitatifs (appréciation d'une journée durabilité, existence d'une collaboration avec des partenaires locaux, témoignages, etc.).

Pour conclure, il faut garder à l'esprit qu'avancer dans la mise en place de la durabilité est un processus d'apprentissage collectif et agile qui progresse au travers des réussites et qui apprend de ses erreurs.



L'outil n°2 « Grille d'inventaire, d'actions et de suivi » comprend une section permettant de réaliser un suivi en regard du plan d'action retenu.

Annexes



NOTIONS DE BASE



Le projet d'école vaudoise durable se base sur une conception académique de la durabilité, reposant sur des modèles comme celui des limites planétaires, du Donut ou sur la notion de co-bénéfices. Au niveau éducatif, les notions d'éducation à la durabilité et d'approche institutionnelle globale permettent une approche systémique de la durabilité dans l'enseignement et au sein de l'école.

CONCEPTION DE LA DURABILITÉ D'UN POINT DE VUE ACADÉMIQUE

La durabilité « vise à maintenir l'impact des activités humaines dans les limites écologiques de la planète tout en assurant les besoins fondamentaux de toutes et tous, et en favorisant l'équité dans toutes ses dimensions » (Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne, consulté en octobre 2025).

DURABILITÉ

Le projet d'école vaudoise durable se base sur une compréhension académique de la durabilité, issue des concepts utilisés par l'UNIL et par la HEP Vaud. D'autres approches et interprétations de la durabilité existent en parallèle.

Le développement durable correspond à la stratégie politique élaborée dans les années 1980, dans le cadre diplomatique de l'Organisation des Nations Unies (ONU), en réponse aux préoccupations environnementales de la seconde moitié du XX^e siècle.

Le modèle tridimensionnel du développement durable (trois sphères ou piliers économique, social et environnemental) n'est plus d'actualité au sein de la communauté scientifique, car cette représentation laisse penser qu'un équilibre est possible entre ces trois piliers sans hiérarchisation.

Dès lors, des approches multidimensionnelles qui rendent visibles les arbitrages nécessaires, au lieu de les éluder, sont

privilegiées dans le projet d'école vaudoise durable (voir par exemple le modèle du Donut proposé en page 40).

Indépendamment de ces réflexions scientifiques, les expressions « durabilité » et « développement durable » sont utilisées à ce jour de façon synonyme aux niveaux politique et juridique.

MODÈLE DU DONUT

L'économiste Kate Raworth a réuni deux cadres conceptuels : celui des limites planétaires (Rockström & al. 2009) et des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour construire la théorie économique du Donut.

Les neuf limites planétaires constituent les limites écologiques à ne pas dépasser pour garantir la stabilité du système Terre et ainsi permettre des conditions de vie favorables à l'humanité. En 2026, sept des neuf limites planétaires étaient dépassées.

Quant aux dimensions sociales, Raworth en a sélectionné douze qui correspondent aux besoins humains que tout le monde devrait pouvoir satisfaire.

Le cadre conceptuel du Donut comprend ainsi un « plafond » fixé par les limites planétaires et un « plancher » composé des dimensions sociales. Dépasser les seuils fixés par les limites planétaires met en péril les conditions favorables à l'espèce humaine et à d'autres êtres vivants sur Terre, alors que le non-respect des seuils fixés par les dimensions sociales ne permet pas à l'humanité dans son ensemble de mener une vie digne et juste.

Le modèle du Donut permet de réfléchir l'évolution de la société en conceptualisant la durabilité comme l'espace sûr et juste pour l'humanité à viser. Une économie au service d'une société durable garantirait les seuils du plancher

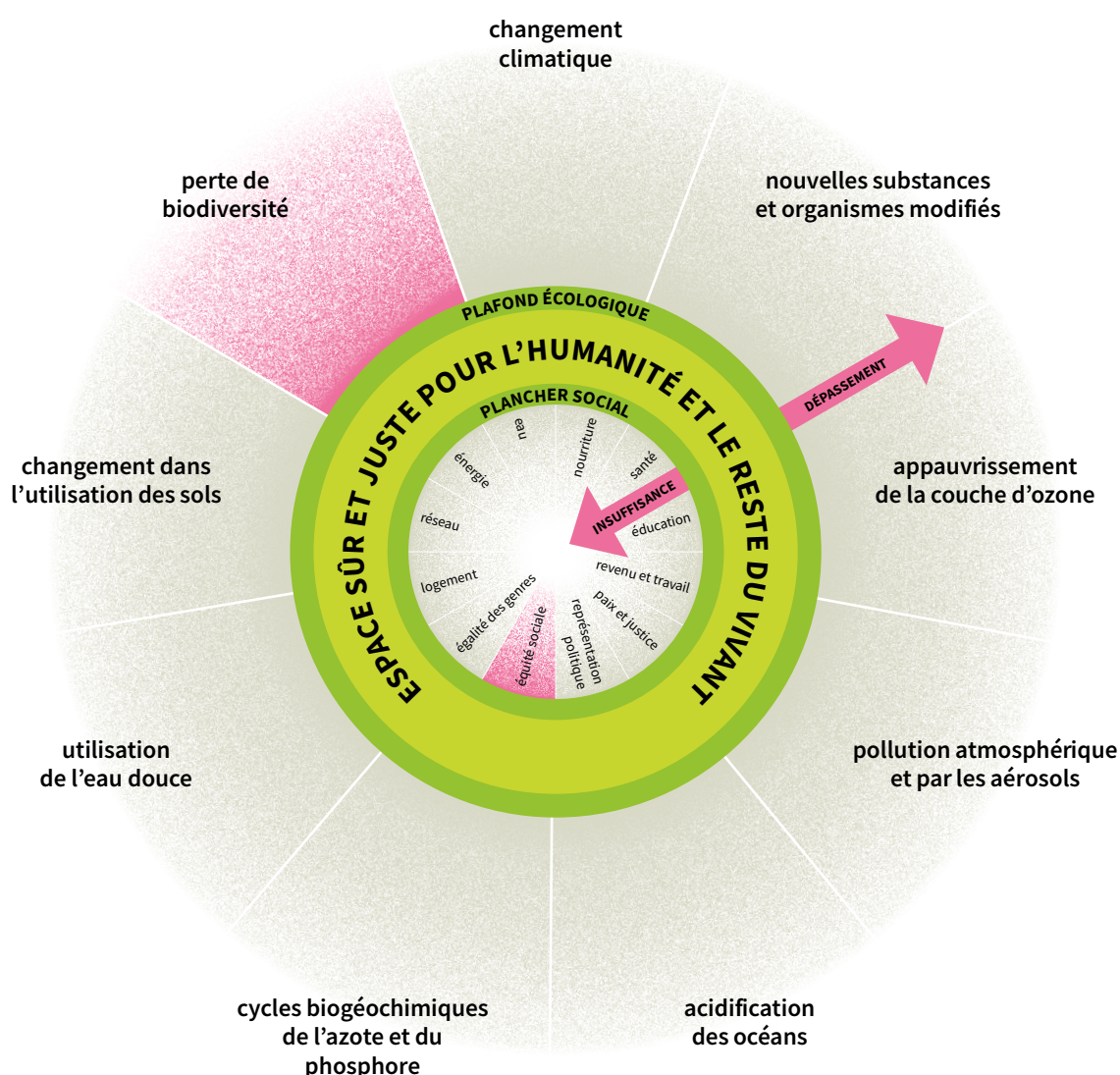
social sans dépasser ceux du plafond écologique, maintenant ainsi l'humanité dans un espace de fonctionnement juste et sécurisé. L'enjeu de la durabilité est donc de se situer dans la partie pleine du Donut.

Le cadre conceptuel du Donut peut être décliné à différentes échelles comme celle d'un pays ou d'un territoire ou être utilisé comme outil de diagnostic dans le cadre d'une institution (par exemple, le Donut de l'Université de Lausanne¹¹).

Un exercice de quantification des impacts environnementaux d'un établissement scolaire vaudois « moyen » selon la

logique du Donut a été réalisé par le Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne pour enrichir ce guide (voir page 47). Il s'agit d'un exercice qui donne une représentation générique des impacts d'un établissement sur les limites planétaires. Ce Donut quantifié a pour visée d'identifier les impacts moyens tout en prenant conscience des marges de manœuvre (voir page 18) sur lesquelles il est possible d'agir au niveau de l'établissement.

11 Gilloots, C., Matasci, C., Dupoirier, S., Recordon, J., & Meillard, J. (2023). Le Donut de l'UNIL : un outil de navigation pour la transition écologique et sociale. Université de Lausanne, Suisse.



au-dessus du plafond écologique /
en dessous du plancher social

Modèle économique du Donut, d'après Raworth, 2018, traduit

ÉDUCATION À LA DURABILITÉ

La conception de la durabilité précisée en page 40 permet de proposer une approche éducative qui ne soit pas basée sur des compréhensions politiques (et de respecter ainsi le principe de neutralité de l'école) mais bien académiques (sans empêcher toutefois de traiter de l'évolution de la notion de durabilité d'un point de vue historique et politique). Elle permet également de trancher entre deux modèles pédagogiques (éducation en vue du développement durable et éducation à la durabilité) que certains plans d'études tentent de maintenir en parallèle, situation qui entraîne déjà, depuis plusieurs années, et en fonction de la préférence des personnes enseignant, des applications pédagogiques différentes, voire parfois contradictoires.

À la notion d'éducation en vue d'un développement durable, le DEF et la HEP Vaud lui préfèrent la formulation « d'éducation à la durabilité ».

Du fait des défis socio-environnementaux présents et à venir, et découlant de la responsabilité de l'école de former de futurs citoyennes et citoyens, l'éducation à la durabilité encourage une approche critique des solutions pour aller vers un futur souhaitable. L'éducation à la durabilité encourage chez les élèves l'acquisition de connaissances et de compétences permettant d'agir et de penser dans un monde complexe.

Plusieurs éléments constituent ainsi une éducation à la durabilité (voir le tableau page 43) :

- les contenus d'enseignement
- les approches pédagogiques actives
- les compétences pour la durabilité

Toutes les disciplines peuvent contribuer à une éducation à la durabilité. Les mathématiques et les sciences de la nature ainsi que les sciences humaines et sociales vont certes permettre une meilleure compréhension des enjeux environnementaux et sociaux et leurs interactions, mais d'autres domaines disciplinaires comme les langues, les arts, l'éducation numérique, les corps et mouvement sont tout aussi importants pour développer les savoirs et les compétences de la durabilité (par exemple le savoir des solutions).

Une éducation à la durabilité devrait de plus être travaillée dans une approche interdisciplinaire puisque penser de manière critique les enjeux socio-environnementaux et envisager et agir pour un futur durable nécessite de combiner des savoirs et des approches provenant de disciplines différentes.

À ce titre, l'éducation à la durabilité concerne l'ensemble des enseignantes et enseignants qui sont appelés à intégrer, dans le cadre disciplinaire et les programmes qui sont les leurs, les composantes résumées dans le tableau page 43.

Lorsque cet enseignement s'inscrit dans un contexte d'apprentissage cohérent avec la durabilité ou permettant d'expérimenter une éducation à la durabilité, cela participe à l'approche institutionnelle globale de l'établissement (voir Annexe page 44).



LES DIFFÉRENTS DEGRÉS D'IMPLÉMENTATION DE L'ÉDUCATION À LA DURABILITÉ

Le niveau d'implémentation maximal devrait être la mobilisation simultanée des trois composantes d'une éducation à la durabilité (contenus d'enseignement, approches pédagogiques favorables à l'éducation à la durabilité, compétences pour la durabilité).

Cependant, traiter uniquement des contenus sans mobiliser de pédagogie active ni développer l'exercice de compétences pour la durabilité est déjà une **contribution significative** à l'éducation à la durabilité.

De même, une approche pédagogique (p. ex. l'enseignement en extérieur) ou une compétence spécifique (p. ex. la pensée systémique ou pros-

pective, ou le pouvoir d'agir) travaillées seules, sans orientation particulière sur les contenus de durabilité, ne sont pas considérées comme de l'éducation à la durabilité, mais sont des éléments **favorables** qui peuvent ultérieurement être mobilisés dans un contexte d'éducation à la durabilité. (Source: Lausset N., Pôle éducation à la durabilité, HEP VD, 2024)



L'outil n°5 « Repères pour une éducation à la durabilité » propose un schéma permettant de vérifier si son enseignement s'inscrit dans une éducation à la durabilité.

OBJECTIF D'UNE ÉDUCATION À LA DURABILITÉ

Rendre les élèves capables de participer en connaissance de cause au processus de négociation et de transformation sociétal tendant vers la durabilité, tant dans leur rôle citoyen que professionnel.

TRAITER D'UNE PROBLÉMATIQUE DE DURABILITÉ

Contenu thématique permettant :

- de comprendre un enjeu socio-environnemental complexe et ses dynamiques (par ex. le changement climatique et son impact différencié selon les groupes métiers),
- de connaître des pistes de solutions en voie d'être expérimentées (par ex. solutions techniques, mais aussi mesures politiques, structurelles, économiques ou comportementales pour réduire les émissions de CO₂),
- d'aborder les processus qui ont permis leur émergence (par ex. mouvements citoyens, innovation en entreprise ou accords politiques internationaux).



MOBILISER DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES FAVORABLES À L'ED

- Travaillant avec le sensible et les émotions pour favoriser une attention et une reconnexion au vivant (par ex. éducation en plein air, création artistique).
- Ouvertes aux débats et aux réflexions autour de choix de sociétés et de valeurs associées (par ex. philosophie pour enfants, jeux de rôle).
- Se basant sur des démarches créatives pour varier les perspectives, penser autrement et se projeter dans divers futurs (par ex. écriture créative, journal du futur).
- Orientées à la construction d'un savoir partagé autour de pistes de solutions existantes et envisageables (par ex. démarches d'enquête, forum des métiers de la durabilité).
- Permettant l'exercice de l'action citoyenne collective, en lien avec la société (par ex. pédagogie par projet, si possible en collaboration avec la maison de quartier).

DANS LES DISCIPLINES ET EN CROISANT LES DISCIPLINES

CINQ AXES POUR EXERCER LES COMPÉTENCES POUR LA DURABILITÉ AVEC LES ÉLÈVES

- Recréer un lien au vivant et s'y réinsérer (par ex. sens des responsabilités, empathie).
- Comprendre le monde, les interdépendances en jeu et les origines des problématiques de durabilité actuelles (par ex. pensée complexe).
- Questionner le monde, ses cadres de référence, et les façons d'y vivre dans une perspective de durabilité (par ex. pensée critique, réflexion sur les valeurs).
- Réimaginer un futur vivable et désirable et penser le changement vers la durabilité (par ex. capacité d'anticipation, pensée prospective et créative).
- Participer à l'évolution de la société vers ce futur (par ex. identifier les marges de manœuvre, décider dans l'incertitude).

Éléments constitutifs d'une éducation à la durabilité selon Lausset N., Nuoffer F., Cece V. (2025). Aborder les défis socio-environnementaux dans et par les disciplines scolaires, L'Éducateur, 9, 4-5

APPROCHE INSTITUTIONNELLE GLOBALE

Le projet d'école vaudoise durable vise à ce que les établissements s'inscrivent dans une logique d'approche institutionnelle globale (*whole school approach*) afin d'intégrer la durabilité à tous les niveaux : gouvernance, enseignement et prestations aux élèves, pratiques quotidiennes et infrastructures scolaires.

L'approche institutionnelle globale vise à ce que l'école propose un contexte d'apprentissage permettant l'expérimentation d'une éducation à la durabilité. En fonction des démarches entreprises, l'élève participe ainsi activement à l'intégration de la durabilité dans son établissement, devenant actrice ou acteur du changement et développant ses compétences citoyennes.



L'ENSEIGNEMENT ET LES PRESTATIONS AUX ÉLÈVES

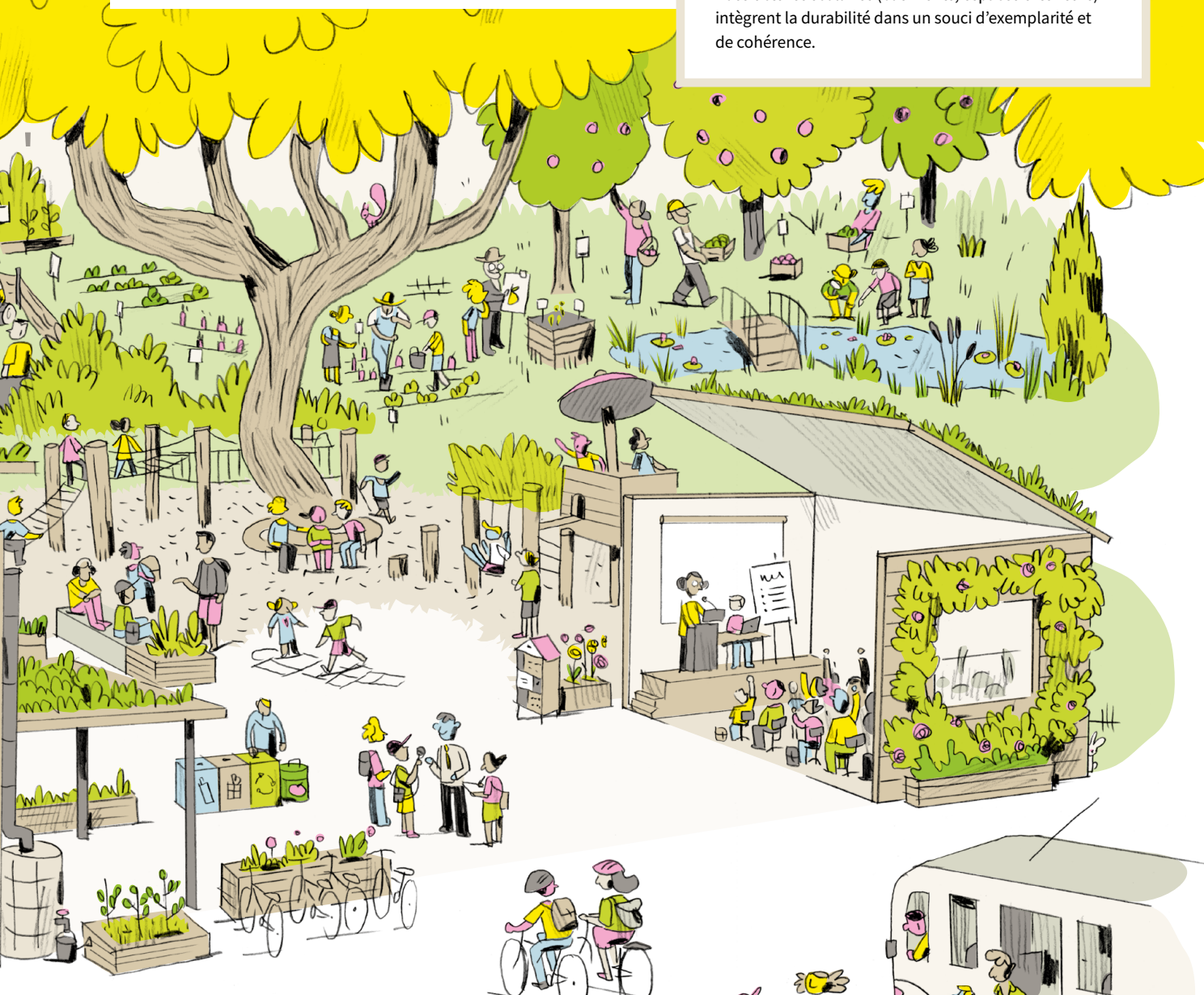
L'enseignement renforce l'éducation à la durabilité (voir page 42) dans toutes les disciplines/professions enseignées, et à travers des projets pédagogiques, en révisant les contenus d'enseignement et les approches pédagogiques.

Les prestations aux élèves comme les bibliothèques scolaires, l'orientation scolaire et professionnelle, les prestations PSPS et PPLS ou la médiation culturelle participent également à une école durable en fournissant des ressources favorisant la compréhension de la durabilité et les compétences pour la durabilité des élèves.

De plus, une approche institutionnelle globale permet d'engager l'établissement à travers des actions en lien avec son territoire proche. De nombreux acteurs et actrices externes à l'établissement peuvent ainsi être associés dans la mise en place de projets. Cette notion de territoire apprenant implique que divers partenaires apportent leur expertise à l'école, mais que l'école apporte également une plus-value à ces différents partenaires.

LES PRATIQUES QUOTIDIENNES ET LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Les pratiques scolaires (mobilité et déplacements, restauration, numérique, événements, etc.) et les infrastructures scolaires (bâtiments, espaces extérieurs) intègrent la durabilité dans un souci d'exemplarité et de cohérence.



LA GOUVERNANCE

La gouvernance dans une approche institutionnelle globale vise un fonctionnement collectif et collaboratif de l'établissement (intégrant la direction d'établissement, le corps enseignant, les élèves, les responsables techniques et administratifs, la bibliothèque scolaire, éventuellement la communauté locale, les collectivités publiques, les associations professionnelles ou les entreprises formatrices, etc.) permettant aux acteurs du site de s'investir activement dans des démarches et des processus décisionnels pour une école plus durable.



CO-BÉNÉFICES

Les co-bénéfices désignent les impacts positifs indirects d'une action environnementale sur d'autres enjeux, tels que les enjeux sociaux. Réaliser des actions répondant à des problématiques de durabilité peut avoir un effet bénéfique tant au niveau environnemental qu'au niveau de la qualité de vie, de la santé et du bien-être.

POURQUOI PRENDRE EN COMPTE LES CO-BÉNÉFICES ?

Mettre en avant les co-bénéfices potentiels permet de valoriser les actions environnementales en montrant qu'elles contribuent aussi à résoudre des problématiques sociales. Cela permet d'identifier et construire des synergies positives entre des secteurs parfois cloisonnés. Cela peut être un levier puissant pour mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire – élèves, corps enseignant, parents, etc. – autour de projets qui allient écologie et bien-être à l'école.

Une action durable présente le plus souvent la problématique d'être portée par peu d'acteurs, qui doivent prendre en charge les coûts immédiats, alors même que les résultats de l'action ne seront visibles que plus tard, et ne seront peut-être même pas visibles dans le lieu où l'action a été prise. C'est une problématique inhérente aux mesures de durabilité, dont les coûts et les bénéfices sont en décalage temporel et scalaire. Mettre en avant les co-bénéfices permet ainsi de montrer des effets bénéfiques immédiats et localisés, et de potentiellement améliorer l'adhésion d'autres acteurs à certaines mesures.

En intégrant cette approche dans les décisions, il est plus aisé de répondre aux enjeux du Donut : respecter à la fois le plafond environnemental et le plancher social.

DES EXEMPLES CONCRETS DE CO-BÉNÉFICES DANS UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

- Mobilité : encourager les trajets à pied ou à vélo au quotidien pour se rendre à l'école réduit les émissions de gaz à effet de serre tout en favorisant l'activité physique de la communauté scolaire, avec des bénéfices de santé publique.
- Biodiversité et espaces verts : intégrer plus d'espaces verts dans les établissements, ou même un jardin pédagogique, favorise la biodiversité et réduit les îlots de chaleur, tout en offrant aux élèves la possibilité d'apprendre activement sur leur environnement et d'améliorer leur santé mentale.
- Biens de consommation et déchets : mettre en place un système de réutilisation du matériel scolaire ou d'autres biens de consommation favorise une diminution des déchets tout en permettant un accès équitable aux membres de la communauté scolaire.
- Alimentation : favoriser une alimentation végétale permet de réduire l'impact de l'agriculture industrielle tout en réduisant les risques de maladies (obésité, problèmes cardiovasculaires, diabète...).



Les fiches actions permettent d'identifier des initiatives et des projets mis en œuvre dans les établissements scolaires vaudois sur ces différents domaines.

PORTRAIT DONUT D'UNE ÉCOLE VAUDOISE



Le modèle du Donut a été appliqué à une « école vaudoise moyenne ». Il permet aux établissements d'identifier leurs impacts sur les limites planétaires et de reconnaître les besoins fondamentaux de leur communauté. Il offre aux directions et aux personnes référentes durabilité une boussole pour orienter leurs actions vers une école plus durable.

PORTRAIT DONUT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CANTON DE VAUD

Le Donut peut fournir un outil de diagnostic et de navigation pour la transition écologique et sociale des établissements scolaires du canton de Vaud. Le portrait Donut permet de quantifier les impacts d'une école vaudoise moyenne sur les limites planétaires et d'identifier les besoins fondamentaux des membres de la communauté scolaire. Il munit les directions, les personnes référentes durabilité et leur établissement d'une boussole permettant d'orienter leurs actions en faveur d'une école durable.

Ce portrait Donut a été réalisé par le Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne.

MÉTHODOLOGIE

En l'absence d'une méthodologie standardisée, décliner le modèle du Donut à l'échelle d'un établissement scolaire relève forcément de l'expérimentation, avec son lot de choix à effectuer et de limites. Cette méthodologie s'inspire directement de celle mise en place pour le Donut de l'Université de Lausanne.

L'étude des impacts environnementaux est basée sur les caractéristiques d'un établissement scolaire moyen. Il convient toutefois de préciser que ces valeurs constituent des ordres de grandeur et peuvent varier d'une école à l'autre au sein du canton. Un bâtiment construit ou rénové récemment aura, par exemple, un impact plus faible sur la limite « changement climatique » qu'un établissement plus ancien n'ayant pas bénéficié de travaux d'assainissement énergétique.

LE PLAFOND ÉCOLOGIQUE

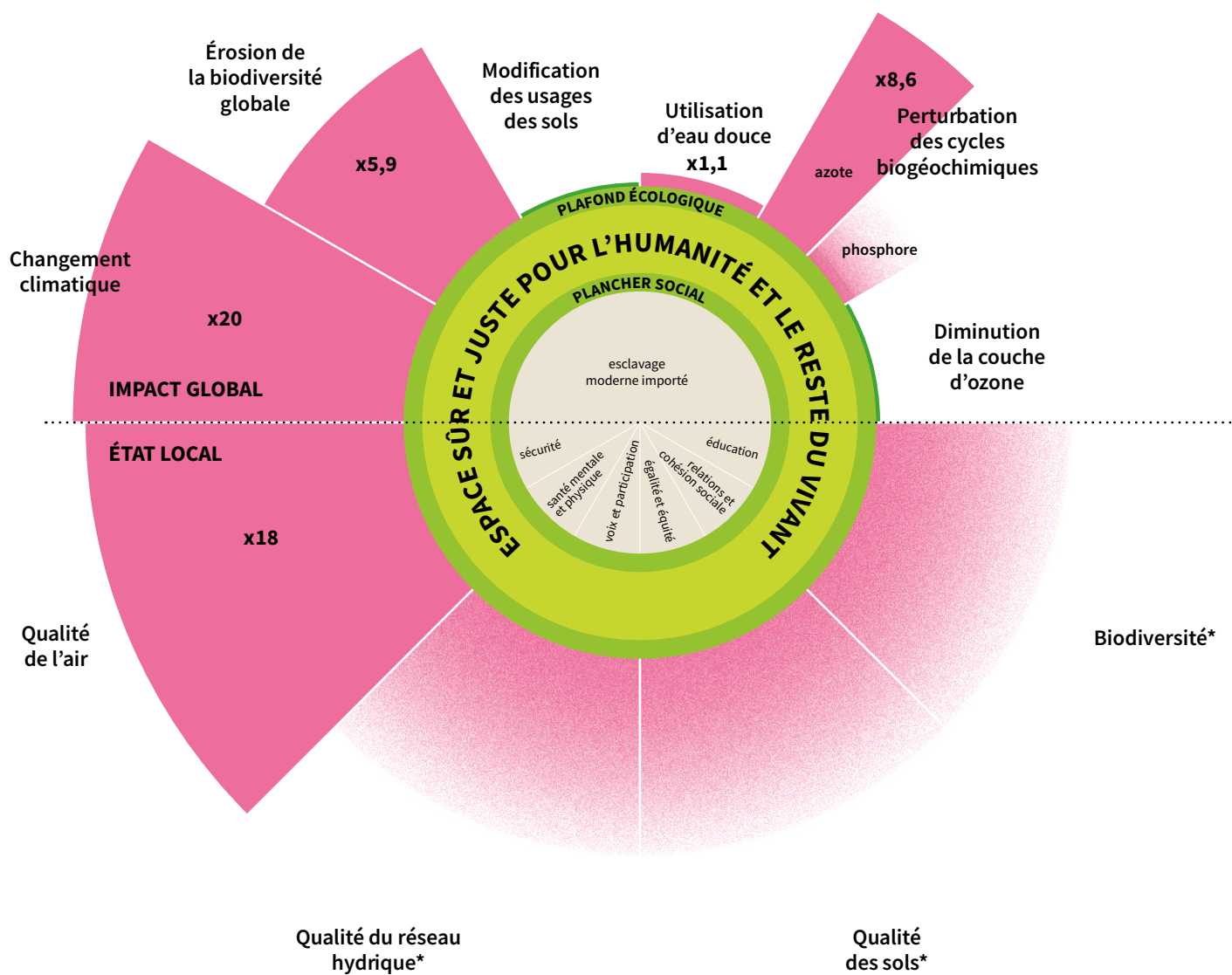
Les établissements scolaires jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de la société, notamment à travers leur mission éducative. Ils sont également des acteurs qui consomment des ressources et génèrent des impacts environnementaux et sociaux. Dans un contexte de dépassement avéré de plusieurs limites planétaires, il est essentiel de quantifier et d'analyser ces impacts afin d'orienter les stratégies à adopter pour une transition écologique. Ce portrait Donut vise à représenter les impacts environnementaux et sociaux liés au fonctionnement des établissements scolaires vaudois. L'analyse repose sur les années 2020 et 2023-2024 et s'appuie sur une modélisation d'« école moyenne » représentative.

Cette analyse se décline sur deux échelles : globale et locale. Cela permet de montrer que les activités d'une école ont un impact tant au niveau mondial, qu'au niveau régional.

NIVEAU GLOBAL

Les activités prises en compte pour calculer leur impact sur les limites planétaires sont l'alimentation, la mobilité, les bâtiments (uniquement la phase d'utilisation, mais pas la construction) et les espaces verts, ainsi que certains biens de consommation. Parmi ces activités, l'alimentation représente la plus grande source d'impact sur les limites planétaires.

- Changement climatique : avec un dépassement 20 fois supérieur au seuil fixé au niveau global, c'est la limite planétaire sur laquelle les établissements ont le plus d'impact, en générant de manière directe et indirecte des émissions de gaz à effets de serre. La principale contribution provient de l'alimentation, qui représente à elle seule plus d'un tiers de l'impact total sur cette limite planétaire. Viennent ensuite les contributions liées à la production des biens de consommation, à la mobilité (surtout pendulaire) et à la consommation énergétique des bâtiments, qui contribuent dans des proportions comparables au reste des impacts.



■ Limite non dépassé
■ Limite dépassée
■ Données indisponibles
 *Plafond non déterminé

Année de référence: 2024
 Echelle log+1

Portrait Donut d'une école vaudoise moyenne, quantifié pour l'année 2024. CCD (UNIL), 2026.

- Érosion de la biodiversité globale: le dépassement de cette limite est principalement dû à l'alimentation qui représente plus de trois quarts de l'impact. L'extension des surfaces agricoles mène, en effet, à la disparition et à la dégradation des écosystèmes (via la déforestation, l'agriculture intensive, l'utilisation de pesticides, etc.).
- Modification des usages des sols: la grande majorité de l'impact sur cette limite est due à l'alimentation qui, notamment au travers de l'agriculture à vocation commerciale, est la première source de déforestation à l'échelle planétaire.
- Utilisation d'eau douce: cette dimension représente la quantité d'eau douce, extraite du cycle de manière directe ou indirecte, pour le fonctionnement et la consommation de l'établissement. L'alimentation contribue à plus de la moitié de l'impact. La production de biens de consommation et la gestion des bâtiments et des espaces verts ont aussi un impact considérable. Notons que cette limite, même si elle agit de manière globale, peut avoir un caractère local important, puisque l'extraction de l'eau nécessaire à l'alimentation aura, par exemple, un impact régional fort à l'endroit même où cette eau a été prélevée.
- Perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore (1 dimension séparée en 2): la quasi-totalité de l'impact d'un établissement scolaire sur la perturbation du cycle de l'azote global et du phosphore est causée par l'alimentation (via l'élevage et l'utilisation d'engrais minéraux pour l'agriculture).
- Diminution de la couche d'ozone: parmi les limites analysées, celle-ci est, actuellement, la moins touchée par les activités d'un établissement scolaire. L'utilisation de chlorofluorocarbures (CFC) et d'autres substances appauvrissant la couche d'ozone étant interdite au niveau mondial, le trou dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique continue à se résorber.
- Autres limites planétaires et indicateurs: l'acidification des océans, la concentration des aérosols atmosphériques et la pollution chimique n'ont pas été intégrées en raison des incertitudes méthodologiques qui empêchent encore une quantification robuste.

MOYENS D'AGIR:

L'alimentation représente le premier poste d'impact responsable de la dégradation des limites planétaires, alors même qu'en moyenne et selon les estimations disponibles, seuls 20% des élèves et du personnel prennent leur repas dans les cantines scolaires. Agir sur ce domaine, en favorisant une alimentation locale, de saison et végétale apparaît donc comme un levier incontournable pour diminuer l'impact des établissements scolaires sur les limites planétaires.

Les autres sources d'impact importantes comprennent les bâtiments, la mobilité pendulaire et les biens de consommation. Des actions visant notamment à réduire la consom-

mation énergétique des bâtiments, favoriser l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce ainsi qu'à diminuer la consommation de biens (en prolongeant la durée de vie des appareils par exemple) offrent de bonnes opportunités pour rendre les établissements plus durables.

NIVEAU LOCAL

Les dimensions environnementales locales représentent ici l'état du territoire sur lequel se trouve l'établissement scolaire. Les impacts découlent donc de l'activité de différents acteurs de la région (ménages, entreprises, institutions, etc.) auxquels l'établissement participe.

- Biodiversité locale: l'évaluation de cette dimension repose sur un indicateur basé sur le nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs présents dans sept villes vaudoises sur la période 2020-2024. La valeur cible de l'indicateur est fixée à 100. Les moyennes obtenues se trouvent aux environs de 60 et sont donc insuffisantes pour respecter les objectifs en termes de biodiversité locale.
- Qualité des sols locaux: cette dimension est évaluée par la fonction de régulation du ruissellement, soit la capacité du sol à stocker temporairement l'eau de pluie et limiter le ruissellement en cas de fortes précipitations. Pour la région de Morges et son agglomération, (seule région vaudoise pour laquelle des données sont disponibles) l'état de la qualité des sols des cours d'école oscille entre 2 (mauvaise) et 3 (faible) et ne respecte par conséquent pas la valeur cible de 5 (bonne).
- Qualité du réseau hydrique local: pour 55% des sites analysés dans le canton de Vaud, la qualité biologique des cours d'eau est de bonne à très bonne, quant à l'autre moitié, ils ne respectent pas les exigences fixées par l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux.
- Qualité de l'air: dans le canton de Vaud, la qualité de l'air dépasse nettement les seuils recommandés par l'OMS pour les principaux polluants (dioxyde d'azote, ozone et particules fines PM2.5), l'indicateur agrégé atteignant en 2024 un niveau dix-huit fois supérieur à la valeur cible.

MOYENS D'AGIR:

Agir sur les limites locales présente des possibilités de mettre en place des aménagements sur le territoire de l'établissement ou de la commune, mais aussi de suivre l'évolution au travers de mesures effectuées avec et par les élèves (mesures de la qualité de l'air et de l'eau, suivi de la biodiversité, etc.). Parmi les leviers, on peut citer la mise en place d'aménagements en faveur de la biodiversité ou encore le réaménagement des cours et préaux scolaires (végétalisation et désimperméabilisation).



Les fiches actions permettent d'identifier des initiatives et des projets mis en œuvre dans les établissements scolaires vaudois sur ces différents domaines.

LE PLANCHER SOCIAL

NIVEAU GLOBAL

Au niveau global, l'impact sur le plancher social n'a pas pu être évalué. Il convient de noter que la consommation de certains biens, notamment informatiques, peut engendrer d'importants impacts sociaux tout au long de leur cycle de vie (production, utilisation et élimination), et particulièrement dans la chaîne d'approvisionnement des matières premières. L'importation de biens de consommation issus de travail forcé ou de l'exploitation humaine est appelée « esclavage moderne importé » et symbolise ici l'impact social au niveau global.

NIVEAU LOCAL

Au niveau local, le plancher social du Donut des établissements scolaires vaudois est composé de six dimensions qui représentent les besoins fondamentaux des membres de la communauté scolaire. Prendre en compte ces dimensions dans les projets ou stratégies de durabilité est important dans une optique de justice environnementale.

La composition du plancher social local a été influencée par la théorie des besoins humains fondamentaux et la notion de climat scolaire. Les dimensions rejoignent également les missions de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire vaudoise.

Contrairement aux limites planétaires, le plancher social local ne se fonde pas sur une logique de respect d'un seuil minimal quantifiable, mais sur une logique d'amélioration constante des conditions de vie de la communauté scolaire.

L'établissement peut ainsi employer ce plancher social comme boussole pour orienter l'école vers un lieu de vie et d'apprentissage sain et agréable, où le bien-être prime. Si les besoins fondamentaux sont peu nombreux, les actions, programmes et stratégies qui peuvent être mis en place pour satisfaire ces besoins sont quant à eux multiples et à adapter en fonction du contexte, des ressources et des

caractéristiques de l'établissement ainsi que du cadre cantonal en la matière.

Dans le cadre du concept global de durabilité, le plancher social permet d'éviter de mettre en place des mesures environnementales qui contreviendraient aux besoins fondamentaux de la communauté scolaire. Ainsi, utiliser le modèle du Donut pour orienter les stratégies de durabilité permet de viser le respect à la fois des besoins fondamentaux et des limites planétaires.

- **Éducation** : l'enseignement est de qualité et l'école offre un contexte d'apprentissage bienveillant et encourageant sur des aspects théoriques, professionnels, mais aussi de vie sociale, émotionnels et éthiques.
- **Relations et cohésion sociales** : les membres de la communauté scolaire établissent entre eux des relations positives, fondées sur le respect, la bienveillance, la collaboration, et l'entraide. Les membres ont un sentiment d'appartenance à l'école et à un groupe social. Les familles des élèves sont incluses et respectées.
- **Égalité et équité** : tous les membres de la communauté scolaire sont inclus, intégrés et sont traités de manière non discriminatoire, en prenant en compte les différences d'accès et de capacités, y compris économiques.
- **Voix et participation** : tous les membres de la communauté sont engagés dans la vie de l'établissement et sont écoutés, respectés et leur voix est entendue. Ils ont le sentiment de pouvoir participer à la vie de l'établissement et ont un enthousiasme à le faire.
- **Santé mentale et physique** : tous les membres de la communauté scolaire ont accès à des moyens de subsistance de qualité et à des soins. La santé à la fois physique et psychologique est promue.
- **Sécurité** : l'école est un lieu de vie et d'apprentissage sûr, sain et agréable. L'environnement physique et social des membres de la communauté scolaire protège leur intégrité corporelle et mentale à travers des cadres et réponses claires en cas d'urgence, et par la prévention contre les comportements néfastes ou les incidents. Les infrastructures et le matériel sont adéquats, ergonomes, esthétiques et propres.

MOYENS D'AGIR :

Des projets PSPS peuvent être mis en place pour travailler sur différentes dimensions en promotion de la santé et en prévention, sur ces aspects : cohésion sociale – égalité – participation – santé globale – sécurité.

RÉCAPITULATIF DES MARCHES À SUIVRE, OUTILS ET RESSOURCES

MARCHES À SUIVRE

Atelier « Définir le processus d'élaboration du concept global de durabilité »

1. Notions de base sur la durabilité et l'éducation à la durabilité
2. Présentation des objectifs de la démarche
3. Détermination des modalités de travail
4. Détermination des étapes du processus et du calendrier
5. Détermination de la communication
6. Organisation de la manière de prendre les décisions
7. Appropriation des ateliers
8. Définition de la manière de mettre en consultation
9. Définition des modalités de suivi des actions

Atelier « Effectuer un état des lieux et identifier les enjeux »

Préalable optionnel :

- Questionnaire/entretiens en amont de l'atelier

1. En préambule
2. Notions de base sur la durabilité et l'éducation à la durabilité
3. Présentation des résultats des premiers sondages (si effectués au préalable)
4. Inventaire de ce qui se fait en matière de durabilité et d'éducation à la durabilité dans l'école
5. Classification des actions selon l'approche institutionnelle globale
6. Récapitulatif de ce qui se fait et mise évidence des représentations erronées et des lacunes
7. Valorisation de l'inventaire (à la suite de l'atelier)

Prolongement optionnel :

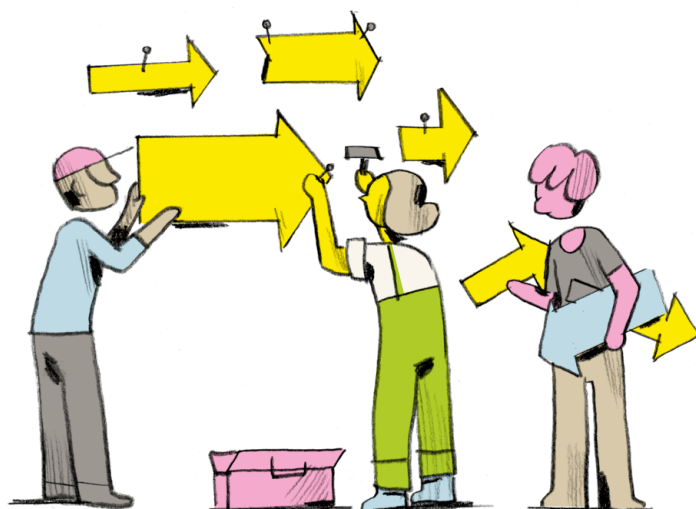
- Inscription vers une éducation à la durabilité

Atelier « Établir une vision et des objectifs stratégiques »

1. En préambule
2. Définition de la vision
3. Définition des objectifs stratégiques
4. Partage de la vision et des objectifs stratégiques (à la suite de l'atelier)

Atelier « Identifier des actions et établir un plan d'action »

1. En préambule
2. Imaginer des actions à mettre en place dans l'école
3. Questionner le potentiel transformatif des actions
4. Questionner la faisabilité des actions
5. Évaluer la temporalité des actions
6. Prioriser les actions
7. Établir le plan d'action (à la suite de l'atelier)



QUEL OUTIL POUR QUEL ATELIER ?

Outil	Définir le processus d'élaboration du concept global de durabilité	Effectuer un état des lieux et identifier les enjeux	Établir une vision et des objectifs stratégiques	Identifier des actions et établir un plan d'action
Outil n° 1 Notions de durabilité et d'éducation à la durabilité		×		
Outil n° 2 Grille d'inventaire, d'actions et de suivi		×	×	×
Outil n° 3 Donut		×		×
Outil n° 4 Classification des actions selon l'approche institutionnelle globale		×		×
Outil n° 5 Repères pour une éducation à la durabilité		×		×
Outil n° 6 Sphères d'influence				×
Outil n° 7 Faisabilité des actions				×
Outil n° 8 Temporalité				×
Outil n° 9 Descriptif d'action				×
Catalogue d'actions			×	×
Fiches actions				×

DESCRIPTIF DES OUTILS ET RESSOURCES

No	Nom	Descriptif
1	Notions de durabilité et d'éducation à la durabilité	Slides avec commentaires permettant de présenter les concepts scientifiques de la durabilité et de l'éducation à la durabilité à ses collègues.
2	Grille d'inventaire, d'actions et de suivi	Support incluant deux onglets : une check-list pour passer en revue les objectifs stratégiques sous forme de questionnaire et une liste d'actions classées par objectifs et thématiques, basée sur le catalogue d'actions, pouvant servir pour l'état des lieux, pour la définition du plan d'actions et pour le suivi.
3	Donut	Version simplifiée du Donut offrant un support pour inscrire tout ce qui se fait en matière de durabilité et d'éducation à la durabilité dans l'établissement entre le plafond environnemental et le plancher social.
4	Classification des actions selon l'approche institutionnelle globale	Diagramme de Venn permettant de placer les actions entreprises ou envisagées selon les trois axes de l'approche institutionnelle globale.
5	Repères pour une éducation à la durabilité	Tableau synthétisant ce qu'est l'éducation à la durabilité (contenus d'enseignement, approches pédagogiques actives et compétences pour la durabilité) et permettant une réflexion sur sa pratique d'enseignement.
6	Sphères d'influence	Représentation des sphères d'influence d'un établissement scolaire aidant à rendre les actions envisagées plus ambitieuses en termes d'impact collectif.
7	Faisabilité des actions	Supports permettant d'évaluer la faisabilité des actions en passant en revue les ressources nécessaires, les marges de manœuvre de l'établissement et les parties prenantes concernées par la mise en œuvre.
8	Temporalité	Flèches du temps permettant de déterminer l'horizon de lancement des actions en fonction de la complexité des parties prenantes décisionnaires.
9	Descriptif d'action	Canevas permettant de préciser les objectifs, les étapes clés, les responsables, les ressources nécessaires et les échéances d'une action, si celle-ci nécessite d'être détaillée.
–	Catalogue d'actions	Catalogue d'actions présentant des pistes d'actions classées par thématique et par objectif. Il n'est pas exhaustif.
–	Fiches actions	Fiches actions exemplifiant par des témoignages les objectifs et actions listés dans le catalogue d'actions.

BIBLIOGRAPHIE

Sources d'inspiration

éducation21, Paysages éducatifs21, consulté en novembre 2024

Silviva, Kit de démarrage, consulté en novembre 2024

UNESCO, Green school quality standard: greening every learning environment, juin 2024

Références pour aller plus loin

Curnier, D. (2021). *Vers une école éco-logique*. Le Bord de l'eau.

De Cock, L. & Pereira, I. (2019). *Les pédagogies critiques*. Agone.

Doughnut Economics Action Lab.
<https://doughnuteconomics.org/>

Fabre, M. (2022). *L'éducation au politique. Les problèmes pernicieux*. ISTE.

Germain, S. (2023). *Guide pratique pour l'éducation au développement durable*. De Boeck Supérieur.

Hervé, N. (2022). *Penser le futur. Un enjeu d'éducation pour faire face à l'Anthropocène*. Le Bord de l'eau.

Lausset, N. (2022). *Éduquer à la durabilité: de quoi parle-t-on ?* L'Éducateur, 8, 4-6.

Lausset N., Nuoffer F., Cece V. (2025). *Aborder les défis socio-environnementaux dans et par les disciplines scolaires*, L'Éducateur, 9, 4-5.

Pache, A., Lausset, N., Barroca-Paccard, M. & Hertig, Ph. (Ed.). (2026). *Intégrer l'éducation à la durabilité dans une Haute École. Formation des enseignant-e-s et transformation institutionnelle*. Alphil.

Planetary Health Check.
<https://www.planetaryhealthcheck.org/>

Raworth, K. (2018). *La théorie du Donut: L'économie de demain en 7 principes* (J. C. Plon, Trad.). Plon.

Senn, N., Gaille, M., del Rio Carral, M., & Gonzalez-Holguera, J. (Eds.). (2022). *Santé et environnement: Vers une nouvelle approche globale*. RMS éditions.

Wallenhorst, N. & Pierron, Ph. (Ed.). (2019). *Éduquer en Anthropocène*. Le Bord de l'eau.

Site des partenaires académiques

Centre de compétences en durabilité, Université de Lausanne. <https://www.unil.ch/unil/fr/home/menuinst/universite/organisation-universite/unites-et-services/centre-de-competence-en-durabilite.html>

Laboratoire international de recherche sur l'Éducation à la durabilité, HEP Vaud. <https://www.hepl.ch/accueil/notre-haute-ecole/organisation/rectorat/laboratoires/lired.html>

Pôle éducation à la durabilité, HEP Vaud.
<https://durabilite.hepl.ch/>

NOTES

Dans le cadre de l'école vaudoise durable, les établissements scolaires sont invités à renforcer leur contribution à la construction d'une société durable par le biais d'un document stratégique, le concept global de durabilité.

Le présent guide accompagne les directions, les personnes référentes durabilité et l'ensemble de la communauté scolaire dans l'intégration progressive de la durabilité au sein de leur établissement. Il propose un cadre commun, fondé sur les connaissances scientifiques et académiques les plus récentes en matière d'éducation à la durabilité et d'approche institutionnelle globale.

À la fois guide stratégique et guide d'action, il offre des repères, des outils, des démarches participatives et de nombreuses ressources pour soutenir les établissements dans leur démarche d'école durable. Deux portes d'entrée complémentaires sont proposées : lancer ou renforcer des actions concrètes sur le terrain, ou élaborer d'ici à 2030 un concept global de durabilité définissant une vision, des objectifs et un plan d'action. Les annexes apportent également des éclairages sur les notions clés mobilisées dans le contexte de l'école vaudoise durable.

Pensé comme un compagnon de route, ce guide n'impose pas une démarche unique. Il invite chaque établissement à avancer à son rythme, selon son contexte et ses ressources, afin de construire une école cohérente, participative et durable, où l'enseignement, la gouvernance, les pratiques quotidiennes et le cadre de vie contribuent ensemble à préparer les élèves à participer à une société plus durable en tant que citoyennes et citoyens et futurs professionnelles et professionnels.